

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

213^{me} année

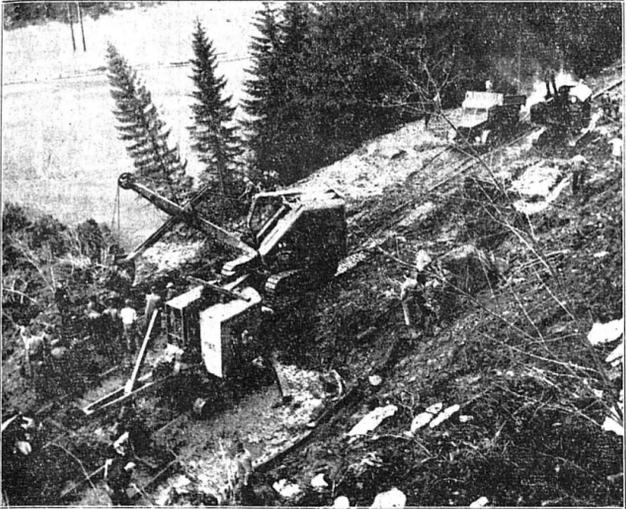
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
 21 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclamations 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

UN ÉBOULEMENT AU GOTHARD



Comme nous l'avons annoncé hier, la ligne du Gothard a été coupée par un éboulement entre Airolo et Ambri-Piotta. Cet éboulement s'est produit au même endroit où une avalanche s'abatit cet hiver sur la voie. Notre cliché montre les travaux de déblaiement. La circulation qui était interrompue depuis dimanche soir a repris sur une seule voie.

UNE CATASTROPHE OUTRE-MANCHE

Terrible explosion dans une mine anglaise

Septante-neuf mineurs emmurés dans une galerie - Quatorze cadavres ont déjà été remontés à la surface par les colonnes de secours qui travaillent sans répit à 900 mètres de profondeur

LONDRES, 29 (A.F.P.). — De bonne heure, mardi matin, au moment de la relève des équipes, une violente explosion a été entendue à la surface de la mine d'Easington, comté de Durham.

Une équipe de sauvetage est aussitôt descendue. Ses membres ont constaté que l'explosion s'était produite dans l'une des galeries, ensevelissant un certain nombre de mineurs, primitivement évalué à septante-neuf.

Pas de signe de vie

LONDRES, 29 (A.F.P.). — Depuis 5 heures du matin, heure à laquelle s'est produite l'explosion dans la mine d'Easington, aucun signe de vie n'a été perçu. Les équipes de sauvetage se succèdent et des ambulances ont été envoyées d'urgence sur les lieux de la catastrophe. La population d'Easington, qui a été éveillée mardi matin à l'aube par la cloche annonçant un désastre dans la mine, s'est réunie devant la grande grille qui y donne accès. Une foule d'au moins 2000 personnes, dont les parents des manquants, et plus d'un millier de leurs compagnons, attend, sous le ciel sombre, des nouvelles des emmurés.

Les premiers cadavres ramenés à la surface

EASINGTON (Durham), 29 (Reuter). — Des septante-neuf mineurs emmurés, six cadavres ont pu être retirés de la galerie ; un mineur, grièvement blessé, a pu être sauvé. Des colonnes de secours

et des médecins sont descendus dans la mine et des ambulances et du personnel sanitaire sont sur les lieux.

Parmi la nombreuse foule stationnant sur les lieux de la catastrophe se trouve également l'évêque de Durham.

Les travaux de sauvetage se poursuivent avec une hâte fébrile

EASINGTON, 29 (Reuter). — Jusqu'ici, quatorze corps ont été retirés de la mine. Les travaux de sauvetage sont poursuivis avec une hâte fébrile, mais les gaz qui s'échappent des puits entravent les travaux et mettent en danger les mineurs emmurés. On cherche, à l'aide de conduites en caoutchouc, à amener de l'air aux hommes emmurés. Au moment de l'explosion, sept cents mineurs se trouvaient dans le fond et l'on était à l'heure du changement d'équipe. Plus de quarante hommes de l'équipe qui aurait dû quitter le travail sont restés dans la mine pour contribuer aux travaux de sauvetage.

A l'entrée de la mine, des centaines d'hommes et de femmes à genoux prient pour les mineurs emmurés. Mardi, à 16 heures, les sauveteurs, travaillant par relais, avaient encore environ 900 mètres à déblayer avant de parvenir au front de taille, où l'on présume que la plupart des mineurs se trouvaient au moment de la catastrophe.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Les communistes en perte de vitesse dans la Péninsule

La victoire des démocrates-chrétiens aux élections italiennes se confirme

Milan ne sera plus rouge...

MILAN, 29 (A.F.P.). — Voici les résultats définitifs pour la ville de Milan :

Parti démocrate-chrétien : 238.693. Parti communiste : 176.630. Parti social-démocrate : 111.185. Parti socialiste menien : 109.669. Mouvement social italien (néofasciste) : 50.454. Parti libéral : 49.299. Parti monarchiste : 23.936. Parti républicain : 13.069. Républicains-socialistes : 2840.

Les 80 sièges du Conseil municipal se répartissent ainsi : 53 à la majorité et 27 à la minorité. Les 53 sièges de la ma-

ajorité comprennent 31 démocrates-chrétiens contre 22 auparavant, 14 sociaux-démocrates (18), 6 libéraux et 2 républicains (sans changement).

Les 27 sièges de la minorité comprennent 13 communistes, contre 20 auparavant, 9 socialistes meniens (11) ; les autres sièges reviendront aux monarchistes et aux membres du mouvement social italien.

Dans la province de Milan, chef-lieu non compris, les démocrates-chrétiens l'ont emporté dans 143 communes sur un total de 243. Les sociaux-communistes ont la majorité dans 97 communes et les indépendants dans 3.

... et Gênes non plus

ROME, 29 (A.F.P.). — A Gênes, les résultats des élections municipales, moins une section, sont les suivants : coalition démocrate 213.486 voix, dont 142.471 aux démocrates-chrétiens, 36.980 aux sociaux-démocrates, 19.563 au parti républicain, 14.472 au parti libéral. Coalition socialo-communiste : 196.788, dont 137.694 au parti communiste, 57.116 aux socialistes meniens, 1978 aux apparentés divers. Mouvement social italien : 14.194.

Bologne restera aux mains des communistes

ROME, 29. — La ville de Bologne reste aux mains des communistes qui ont obtenu 2000 voix de plus que leurs adversaires. Comme la nouvelle loi électorale met pratiquement l'administration des communes sous la direction des partis qui ont la majorité, même relative, les communistes continueront à administrer la ville de Bologne grâce à ces 2000 voix.

A Venise

ROME, 29 (A.F.P.). — Aux élections municipales de Venise, le bloc des partis modérés et du centre l'emporte avec 86.669 voix contre 73.020 à la liste d'extrême-gauche. La municipalité de Venise était détenue depuis 1946 par la coalition socialo-communiste.

Sur le plan des partis, c'est le parti démocrate-chrétien qui a obtenu le plus grand nombre de voix, avec 67.852 contre 54.637 aux communistes et 16.833 aux socialistes meniens. Dans la liste des partis modérés figuraient également les sociaux-démocrates avec 10.524 voix et les libéraux avec 8293 voix.

Aux élections municipales de Rimini, communistes et démocrates-chrétiens sont presque à égalité, avec 14.097 voix pour les premiers et 14.090 pour les seconds. Mais, dans l'ensemble, la victoire est revenue à la liste socialo-communiste avec 21.817 voix contre 20.485 à la liste des partis modérés.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Une déclaration du président de la commission parlementaire persane chargée de la nationalisation

« Il sera possible de résoudre à l'amiable le conflit du pétrole »

TÉHÉRAN, 29 (Reuter). — Le journal de droite « Siday-i-Mardum » (La voix du peuple) publie, mardi, en première page, la déclaration suivante de M. Allayar Saleh, président de la commission parlementaire mixte du pétrole :

Je suis persuadé qu'il sera possible de résoudre le conflit à l'amiable. Les extrémistes ne parviendront pas à imposer leur point de vue.

Et le journal d'ajouter : Nous apprenons qu'il a été décidé de ne point modifier l'organisation de l'Anglo-Iranian Oil Company. Seul le comité de direction subira des changements. La reprise des installations n'aura lieu « que sur le papier ».

Prolongation de l'état de siège dans la province du Khouzistan

TÉHÉRAN, 29 (Reuter). — Le parlement persan a décidé, mardi, de prolonger de deux mois l'état de siège dans la province du Khouzistan, centre principal de l'industrie pétrolière.

La Grande-Bretagne accepte la nationalisation

LONDRES, 29 (Reuter). — M. Herbert Morrison, ministre britannique des af-

aires étrangères, a déclaré mardi à la Chambre des communes que la Grande-Bretagne avait fait savoir au gouvernement persan que, sous réserve de certaines conditions, elle était disposée à prendre en considération la nationalisation de l'industrie pétrolière iranienne. Pareille acceptation sera toutefois subordonnée au règlement satisfaisant d'autres questions liées à l'affaire du pétrole.

M. Morrison a réaffirmé que la Grande-Bretagne était disposée à engager des négociations avec la Perse, mais qu'elle ne pouvait pas reconnaître à l'Iran le droit de considérer comme nulle la concession pétrolière.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

De Norvège en Alaska via le pôle nord

OSLO, 30 (A.F.P.). — Le capitaine américain Charles Blair tente seul, à bord de son chasseur « Mustang », d'effectuer la liaison sans escale via le pôle nord de Bardufoss, près de Bodo (Norvège), à Fairbanks (Alaska), soit 5400 kilomètres en dix heures.

Il a survolé vers 18 heures Svalbard, après avoir quitté Bardufoss à 16 heures, emportant de l'essence pour quinze heures de vol et de l'oxygène pour seize heures.

Le capitaine Blair compte arriver à Fairbanks vers 15 heures (heure locale), puis, après dix heures de repos, il attendra New-York sans escale.

L'épilogue de l'affaire des faux diplômes de la Faculté des sciences de Paris

PARIS, 30 (A.F.P.). — L'affaire des faux diplômes que Lucien Rousselot, employé au secrétariat de la Faculté des sciences de Paris vendait à ceux qui lui en demandaient, a été évoquée mardi après-midi, devant le tribunal correctionnel de Paris. Rousselot a exposé franchement quelle était sa méthode : « Je prélevais de la faculté un certificat de baccalauréat et l'emportais chez moi. Je grattais le nom du titulaire et le remplaçais par celui qui m'intéressait » (son client).

Un autre détenu, Robert Ferracani, a avoué avoir écoulé de son côté quelques-uns des faux diplômes qui lui procuraient Rousselot « par amitié ».

Finalement, le tribunal a infligé à Rousselot 18 mois d'emprisonnement et 50.000 fr. d'amende, et 10 mois de prison et 50.000 fr. d'amende à Ferracani.

Contrebande d'or en Egypte

Deux stewards condamnés

LE CAIRE, 29 (Reuter). — Deux stewards d'une compagnie d'aviation britannique ont été arrêtés le 21 mai sur un aérodrôme du Caire pour avoir tenté d'exporter d'Egypte 20 lingots d'or d'un poids total de 20 kg. Un tribunal égyptien les a condamnés à une année de prison et à 500 livres d'amende. Les autorités de la police ont d'avis qu'il s'agit de membres d'une bande internationale se livrant à la contrebande de l'or.

Le recrutement américain en Allemagne

FRANCFORT, 29 (D.P.A.). — Les bureaux de recrutement de l'armée américaine dans la République fédérale allemande ont enregistré mille aptitudes des Etats de l'Est, âgés de 18 à 35 ans, et qui seront instruits aux Etats-Unis dès que le Q.G. américain d'Heidelberg aura approuvé ces inscriptions.

LA GRENADE ATOMIQUE



Les Américains ont mis au point une nouvelle arme : la grenade atomique. Celle-ci, d'un poids de 1657 kilos est lancée par un mortier géant de 90 cm. de calibre ! La portée de cette arme serait de 13 km. Les Américains ont baptisé ce mortier le « petit David ». Il serait prochainement utilisé en Corée.

Le congrès annuel de nos auteurs fut une parfaite réussite Avec les écrivains suisses à Soleure

La Société des écrivains suisses a tenu cette année ses assises annuelles à Soleure et cette ville charmante, aux vieilles traditions intellectuelles et artistiques qui apparaissent à travers immeubles et monuments, cette ancienne cité des ambassadeurs était toute désignée pour devenir, deux jours durant, la cité des ambassadeurs de l'esprit. On peut supposer qu'un congrès d'auteurs — individualistes par essence — doit manquer pour le moins de cohésion. Qu'on se détrompe ! Nous avons été frappé de l'esprit de corps, de l'amicale atmosphère qui n'ont cessé d'y régner et qui ont permis d'étudier d'une manière féconde les problèmes portés à l'ordre du jour. Le fait est d'autant plus remarquable que les écrivains suisses, venus des quatre régions linguistiques, participaient de cultures différentes. Qu'on trouve si aisément un terrain d'entente, c'est le « miracle suisse » bien entendu ! Mais c'est aussi, je crois, à la gentillesse, à la compétence d'un président comme M. Henri de Ziegler qu'on le doit !

de l'intérêt porté en haut lieu à la culture et à l'intelligence. Mais cette manne — comme toute manne descendue du ciel fédéral ! — suscita aussitôt les appétits. D'aucuns auraient voulu que les sections en regussent une partie. Le comité fit valoir qu'il y avait suffisamment de buts généraux auxquels affecter cette somme et qu'il était de sain fédéralisme que les sections vivent de leurs propres ressources. Sage opinion qui l'emporta à une grande majorité. On rendit hommage ensuite aux disparus de l'année écoulée : pour les Romands, à René de Weck et à Robert de Traz et on accueillit les nouveaux membres, citons parmi les écrivains de langue française, Yvette Zraggen, l'auteur d'un beau roman et notre compatriote Arthur Nicolet, le Mistral à la fois fougueux et délicat du pays jurassien et comtois !

L'on désigna aussi les représentants à la Fondation Schiller qui ont la lourde tâche de lire l'œuvre de confrères innombrables et l'on procéda à une modification des statuts qui permit au groupe rhéto-romanche d'entrer dans l'association. Encore un « miracle », souligné par le président : le porte-parole de ce groupe, s'exprimant dans sa langue, se fit comprendre de chacun. Et c'est le lieu de dire que la section Neuchâtel-Jura qui depuis quelque temps est bien vivante et tient ses réunions mensuelles — le sait-on ? — chaque

dernier mercredi du mois à l'hôtel DuPeyrou dans notre ville, fut admise également dans la société. Il y avait d'ailleurs à Soleure de nombreux écrivains neuchâtelois : Mme Dorette Berthoud, J.-P. Zimmermann, Charly Guyot, Alfred Châpuis, Georges Méautis, J.-E. Chable et n'oublions pas le souriant Hermann Hauser, président de l'Association des écrivains romands du livre.

Quant aux séances de travail, le comité avait pris, cette année, une initiative qui s'est révélée des plus heureuses. Au lieu de traiter en assemblée plénière d'importants sujets qu'il n'est jamais possible d'épuiser, il fit admettre la formule de réunion par « groupes ». C'est ainsi que ces groupes d'étude au nombre de quatre examinèrent séparément « les rapports avec les lettres contemporaines françaises, allemandes et italiennes », le problème de « l'écrivain et la radio », celui de « l'histoire de la culture et des questions actuelles », celui enfin des « auteurs d'ouvrages pour la jeunesse et de leur collaboration avec le corps enseignant ». Et le dimanche, en fin de matinée, des rapporteurs établirent devant l'ensemble des écrivains suisses le bilan de ces discussions par groupe.

René BRAICHER.

(Lire la suite en 4^{me} page)

BILLET LITTÉRAIRE

LOINTAINE PAROUSIE

Quand un poète renonce des années durant à écrire, ce n'est pas toujours au dam de la poésie. Car s'il est vraiment né poète, si sa vocation est irrésistible, il se fera en lui un travail souterrain, son art mûrira sans même qu'il s'en doute, et un jour voici qu'il reprend sa plume, l'inspiration l'envahit, il rentre avec une joie triomphale dans l'univers immense de la poésie.

Telle a été la destinée du poète Sam Perret. Sous le pseudonyme de Jacques Bonneville, il avait publié, et un jour voici qu'il reprend sa plume, l'inspiration l'envahit, il rentre avec une joie triomphale dans l'univers immense de la poésie.

« Lointaine Parousie » commence modestement, presque petitement. C'est Cortailod, le village natal du poète, les arbres, les champs, le lac, le sable, les roseaux. Mais bien vite le poète s'élève : il chante l'amour, l'amour humain avec ses extases et ses désenchantements. Le thème s'élargit, on aborde les grands problèmes de l'âme et de sa destinée, du bien et du mal. L'homme

n'est-il qu'un fantôme de buisson ardent, qu'un Judas de brasse, vivante founaise que nul sang n'apaise ?

Est-ce que ces aspirations, en nous, qui nous invitent à chercher le bien, à croire en Dieu, à aimer et à nous sacrifier, ne correspondraient à rien ? Faudra-t-il imiter les existentialistes et à descendre les escaliers du néant ?

O feux sensibles du nocturne diadème, une angélique éternelle ajourne au [firmament, humanise nos nuits, est-ce que le ciel [ment ?

Non, le ciel ne ment pas. A l'espérance humaine répond une véritable réalité.

Ulysse retenant son souffle souverain priaït : — Vous êtes tout, mon Dieu, je ne [suis rien, amour, langues de feu, lointaine Parousie.

Après avoir évoqué en quelques pages saisissantes les génies du mal, depuis Cain jusqu'aux tyrans modernes, le poète voit surgir le Christ, faible, persécuté, puis triomphant. C'est la Parousie, si longuement, si impatientement attendue.

Si l'expérience poétique de Sam Perret, comme celle des surréalistes, est immédiate et native, traduisant par un foisonnement d'images et de métaphores toute la beauté du monde, cependant son émotion est d'essence religieuse. Mais pas un instant cette poésie ne vise à être édifiante ; elle est simplement et largement poète, c'est-à-dire qu'elle reflète tous les sentiments humains, la souffrance, la joie, l'espérance, le tremblement, les larmes, le désespoir, la paix intérieure, la certitude du salut. C'est un résumé d'univers, une vivante parole, une découverte, une conquête ; par le moyen du verbe créateur, l'âme communie avec l'âme, avec le monde, avec Dieu.

Une telle poésie — comme celle d'Edmond Jannet — vient à son heure pour féconder notre vieux sol calviniste. On nous a trop répété que l'homme est impuissant, que tout ce qui sort de son cœur est mauvais ; par lui, on décourageait les écrivains romands, on les condamnait à ne rien exprimer que de conventionnel, on les muselait. Si le poète renonce à créer, c'est-à-dire à imiter Dieu en enfantant lui aussi un monde autonome, a-t-il encore une raison d'être ?

P.-L. BOREL.

(1) Sam Perret. « Lointaine Parousie ». Editions du Dauphin, Paris.

Petits échos des lettres et des arts

* L'Académie rhodanienne des lettres tiendra en Avignon, au palais des papes, le 3 juin, sa quatrième assemblée, sous la présidence de M. Marcel Guinand. Au programme, une conférence de Maurice Zermatten sur les écrivains du Haut-Rhône : une communication de Jean Graven, professeur à l'université de Genève, sur les échanges culturels entre universités rhodaniennes ; une autre de M. Ventura Cassol, poète catalan, sur les valeurs spirituelles de l'Occident, vues de la Rhodanie.

Un recueil de poètes contemporains disparus et vivants (Joseph d'Arbaud, Théodore Aubanel, Jean-Marc Bernard, Louis Le Châtelier, Frédéric Mistral, René-Louis Planchaud, Léon Véraire, Jean-Louis Vaudoyer, Pierre Grosclaude, Paul Fort, Charles Forêt, Louis Pize, Charles d'Eternod, Raymond Christoffour, Henriette Charasson, Alexandre Arnoux, etc.) terminera la séance.

LIRE AUJOURD'HUI

EN SEPTIEME PAGE :

Le pays de Bade est-il appelé à disparaître ?

Les conférences officielles du corps enseignant primaire du district de Neuchâtel

Rédaction : 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
Service de nuit de 21 h. à 3 h. du matin
La rédaction ne répond pas des manuscrits soumis et ne se charge pas de les renvoyer.

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit: 6, rue du Concert

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 12 26 - Chèques postaux IV 178

Administration : 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public : 8 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h. 30
Le samedi jusqu'à 12 h.
Les annonces sont reçues jusqu'à 11 h. 45 (grandes annonces 10 h.) ; le samedi jusqu'à 9 h. pour le numéro du lundi

AVIS OFFICIELS



La commission scolaire met au concours deux postes à l'Ecole professionnelle de jeunes filles : a) un poste de maîtresse de coupe-confection pour la section des apprentissages (40 heures hebdomadaires) ; b) un poste de maîtresse de lingerie pour les cours trimestriels pratiques (30 à 42 heures hebdomadaires). L'entrée en fonctions est fixée au 30 août 1951.
La direction de l'école, Collège latin, donnera très volontiers tous renseignements nécessaires. Tél. (038) 5 16 37.
Prière d'adresser les offres de service par écrit, avec pièces à l'appui et curriculum vitae manuscrit, jusqu'au 13 juin 1951, à M. le Dr R. Châble, président de la Commission scolaire, 18, faubourg de l'Hôpital, et en aviser le secrétariat du département de l'Instruction publique.
Neuchâtel, le 26 mai 1951.

Commission scolaire.

IMMEUBLES

Propriété à vendre dans le MIDI DE LA FRANCE 4 ha. de bois, 60 ares de terre, communs, habitation. Grandes possibilités d'agrandissement, cultures maraichères. Prix : 7000 fr. suisse. Adresse : Berez, Rosière 1, Neuchâtel.

A vendre, au nord de Neuchâtel,

terrain à bâtir par parcelles de 4000 fr. à 5000 fr. Belle situation. Yverger. Ecrire sous chiffres P 3741 N à Publicitas, Neuchâtel.

Belle propriété

A vendre à l'est de la ville, comprenant villa de maîtres de quatorze pièces et dépendances, maison de concierge, grand verger et jardin potager, garage et terrain à bâtir. Vue magnifique et imprenable. Pour tous détails faire offres par écrit sous chiffres Z. T. 442 au bureau de la Feuille d'avis.

Petite maison ou ferme

serait achetée ou louée dans les régions de Montbéliard, Charente ou environs. Situation tranquille, dégagement. S'adresser à Mme Doms, rue Fritz-Courvoisier 96, la Chaux-de-Fonds.

A LOUER

A louer à Chaumont

maison de campagne pour la saison d'été ou à l'année, non meublée, électricité, téléphone. Un logement meublé de sept lits, gaz, eau, électricité, libre tout de suite jusqu'au 1er juillet. Adresser offres à P. R. 101, Chaumont.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour tout de suite ou pour date à convenir

dame de buffet

Faire offres avec copies de certificats et photographie au Buffet de la Gare La Chaux-de-Fonds

Importante fabrique dans la région de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

ferblantier-appareilleur

qualifié Place stable et intéressante pour personne capable. Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, photographies, références et prétentions de salaire sous chiffres P. 3712 N., à Publicitas, Neuchâtel.

BANQUE PRIVÉE

de Neuchâtel, cherche pour date à convenir

EMPLOYÉE de BUREAU

Langues française et allemande exigées. Faire offres sous chiffres P 3703 N, à Publicitas, Neuchâtel.

employée de bureau

pour correspondance française et travaux comptables courants. Faire offres sous chiffres M. C. 450 avec curriculum vitae et prétentions au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE MÉCANICIEN

Faire offres ou se présenter à R. Juvet, Fabrication d'articles métalliques, Vieux-Châtel 27-29.

A louer dès le 24 septembre 1951 logements de cinq pièces

dans petit immeuble locatif très soigné, quartier Trois-Portes, à proximité de trolleybus. Appartements avec grandes pièces, hall, cuisine gaz-électricité, baignoires, toilettes, vaste balcon, vue imprenable, cheminée de chambre, chauffage à mazout, concierge, jardin, prix modérés. Renseignements: Bossot, architecte S.I.A., Pommier 5, tél. 5 11 28.

GARAGE

à louer, pour quatre mois, quartier du Vauseyon. - Adresser offres écrites à S. L. 443 au bureau de la Feuille d'avis.

Garde-meubles

15 fr. par mois, centre de la ville. Adresser offres sous chiffres WX 447 au bureau de la Feuille d'avis.

petit appartement

de deux chambres et cuisine, aux Parcs. Adresser offres écrites à Y. D. 436 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Jolie chambre à louer à monsieur. - Demander l'adresse du No 451 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolis chambres pour jeunes gens sérieux. - Rue Hôpital 20, 2me étage.

A louer belle chambre meublée à 3 minutes de la gare et de la ville. Eventuellement petit déjeuner. Visiter, depuis jeudi, matin. Demander l'adresse du No 433 au bureau de la Feuille d'avis.

Mansarde pour jeunes gens, centre. Demander l'adresse du No 448 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolies chambres

dont une indépendante, eau chaude, W.C. particulier, pour personnes sérieuses. - S'adresser: Gratte-Semelle 11.

PENSIONS

Jeune ouvrier cherche chambre et pension

Serrières ou Neuchâtel, pour le 1er juin ou pour date à convenir. - S'adresser: Spring, Saint-Georges 43, Yverdon.

Jolie chambre, soleil, vue et pension soignée.

Milieu cultivé, Bellevaux No 12.

DEM. A LOUER

Garde-meubles est cherché à Neuchâtel (une grande pièce, éventuellement deux). Offres à André RICHTER-ROULET, CHAMPREVEYRES, tél. 5 21 40, NEUCHÂTEL.

CHALET

de six lits, Jura neuchâtelois (900 m. à 1200 m.). Faire offres avec conditions sous A. I. 446 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage solvable, deux personnes, cherche pour le 24 juin prochain,

appartement

de deux et demi ou trois pièces, avec confort, si possible en ville ou environs immédiats. Adresser offres sous chiffres M. C. 435 au bureau de la Feuille d'avis.

FAVAG Fabrique d'appareils électriques S.A. Neuchâtel

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir UN DÉCOLLETEUR

si possible spécialisé sur les décolleteuses Petermann. Faire offres écrites avec copies de certificats ou se présenter.

Les Usines Philips Radio S. A.

engageraient tout de suite jeunes ouvrières et ouvriers

pour travaux d'assemblages, soudages, bobinages et montages de transformateurs. Se présenter : rue de la Paix 152, la Chaux-de-Fonds.

Importante manufacture d'horlogerie

cherche pour tout de suite pour son atelier de Neuchâtel

UN HORLOGER COMPLET

comme sous-chef, qualifié, sur petites pièces soignées, ancres, connaissant le vissage de mouvements et le décottage. (Logement à disposition) Faire offres par écrit avec copies de certificats sous chiffres A 23082 U, à PUBLICITAS, BIENNE.

Employée de bureau

intelligente, sérieuse et consciencieuse, ayant au moins fréquenté les écoles secondaires, sténo-dactylo, est demandée pour entrée immédiate ou pour date à convenir. Offres avec curriculum vitae, prétentions de salaire et photographie sous chiffres P. 3709 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Améliorez votre situation!

Tout homme, désireux de progresser et d'obtenir un salaire basé sur ses efforts, nous intéresse. Si vous présentez bien, que vous aimez le travail de vendeur auprès de la clientèle particulière, vous serez formé et introduit. Age minimum : 25 ans.

NOUS OFFRONS : Articles de marque très connus et répandus dans les ménages. Place stable très bien payée, assurance accident, caisse de retraite, etc.

Rayon : Neuchâtel

Nous retiendrons les offres manuscrites, accompagnées d'une photographie, curriculum vitae, copies de certificats, d'hommes de tous métiers. Ecrire sous chiffres NT 70281 G, à Publicitas, Saint-Gall.

MONTEUR - ÉLECTRICIEN

qualifié connaissant si possible les installations téléphoniques. Place stable et bien rétribuée. Adresser offres à P. F. Matthey, bureau technique, avenue de l'Hôpital 18, le Locle, tél. 3 12 83.

La Fabrique d'horlogerie REX S. A., à Bienne, engagerait pour tout de suite ou date à convenir, dans ses nouveaux locaux à la place Centrale (bâtiment du Crédit suisse) :

- Horlogers complets connaissant les montres compliquées.
- Remonteurs ou remonteuses de finissage et de mécanisme.
- Acheveurs d'échappement ancre
- Poseurs de cadrans, emboîteurs
- Régleuses connaissant la mise en marche.
- Ouvrières pour petits travaux d'atelier.
- Places stables pour ouvriers qualifiés.

MÉNAGÈRE

est demandée, aux environs de Neuchâtel, pour l'entretien d'un ménage de trois personnes sans maîtresse de maison. - Faire offres avec prétentions de salaire à J. P. 434 au bureau de la Feuille d'avis.

assujettie

pour aider au magasin. S'adresser à Mme L. Robert, Erès-Corsets, Chaux-de-Fonds. Tél. 5 50 30.

VENDEUSE

débutante pas exclue, demandée par magasin de la place; seule employée, place agréable. - Adresser offres écrites à C. Y. 449 au bureau de la Feuille d'avis.

Bulova Watch Company

engage tout de suite horlogers complets

qualifiés, sur petites pièces soignées, ancres, connaissant le vissage de mouvements et le décottage. Se présenter avec certificats originaux ou faire offres par écrit avec copies de certificats à BULOVA WATCH COMPANY, rue Heilmann 43, Bienne.

Terminages

Nous cherchons termineur pour mouvements 8 jours, grandeur 13". - Ecrire sous chiffres P 10653 N à Publicitas S.A., la Chaux-de-Fonds.

Vous cherchons pour notre rayon de confection pour dames une

vendeuse

expérimentée. - Nous initierons pour les achats une personne capable et de bonne volonté. - Faire offres détaillées avec photographie, copies de certificats, prétentions de salaire AU SANS RIVAL, à NEUCHÂTEL.

Importante fabrique dans la région de Neuchâtel

mécanicien qualifié

Place stable et intéressante pour personne capable. Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, photographies, références et prétentions de salaire sous chiffres P. 3711 N., à Publicitas, Neuchâtel.

FAVAG Fabrique d'appareils électriques S.A. Neuchâtel

engage pour tout de suite un ou deux manœuvres QUALIFIÉS

Adresser offres écrites ou se présenter. Nous cherchons pour date d'entrée à convenir

sténo-dactylographe

habile et consciencieuse. Les postulantes possédant également l'allemand à fond sont priées de faire offres manuscrites détaillées à la Direction Meyer Söhne A. G., Bienne

CHEF D'ATELIER

Nous en cherchons un connaissant les travaux de garage et de carrosserie pour travailler dans nos ateliers et recevoir la clientèle. Nous mettrions éventuellement un appartement à disposition dans le garage même. Seules les personnes de toute confiance et de bonne moralité, pouvant prendre des responsabilités et désirant se créer une situation stable, sont priées de faire des offres détaillées avec photographie et prétentions de salaire à Schiumarini S. A., garage et carrosserie, Agence Austin, avenue de Grandson 62, Yverdon.

Bureau de la place cherche pour entrée immédiate sténo-dactylo

Français, bonnes notions d'anglais, un peu d'allemand. Classement et facturation. Intelligente, méthodique, soigneuse. Place stable Débutante exclue. Offres avec prétentions certificats, références sous chiffres P 3681 N, à PUBLICITAS, NEUCHÂTEL

On demande une vendeuse

dans magasin d'épicerie. Adresser offres écrites à S. V. 438 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une personne

de confiance pour faire le ménage de dame seule. - Faire offres sous chiffres S. E. 441 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche un bon DOMESTIQUE

de campagne de confiance. Homme d'un certain âge conviendrait, également. Entrée immédiate. Adresser offres écrites à B. O. 432 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche jeune lingère

pour place à l'année. Entrée au plus tôt. Offres avec prétentions de salaire à Clinique Bellevue, Yverdon.

On demande pour tout de suite un bon ouvrier de campagne

S'adresser à R. von Allmen, Gorgier, (Neuchâtel). Tél. 6 71 54.

Plusieurs jeunes gens et jeunes filles

et jeunes filles, cherchent places en Suisse romande pour apprendre la langue française. - Agence EXPRESS, Soleure.

Jeune fille, sortant des écoles, cherche place de volontaire

dans famille, pour se perfectionner dans la langue française. Entrée tout de suite. - Ecrire sous chiffres AS 9290 J aux Annonces-Suisse S. A., Bienne.

Chiffons-Ferraille-Papiers

sont achetés au plus haut prix par L. Hœfler PLACE DES HALLES 5 NEUCHÂTEL

Extrait de la Feuille officielle du canton de Neuchâtel

- 23. - Clôture de liquidation de la succession répudiée de Widmer Marcel, de son vivant pêcheur, à Neuchâtel.
- 21. - L'autorité tutélaire du district de la Chaux-de-Fonds a : désigné Hannelin Cavin, à la Chaux-de-Fonds, en qualité de tuteur de Geneviève-Isabelle Cavin, au dit lieu, en remplacement de Jean Cavin, à la Chaux-de-Fonds, décédé ; accepté le transfert dans son for de la tutelle de Sylvie-Yvonne Graber, aux Planchettes, mineure, dont le tuteur est André Tinguely, adjoint au directeur de l'office cantonal des mineurs, à la Chaux-de-Fonds ; libéré Samuel Berthoud, professeur et agent du patronage des détenus libérés, à Colombier, de ses fonctions de tuteur de Georges-Edouard Jacot-Descombes, parti pour Genève, ensuite du transfert de la tutelle dans le for de la Chambre des tutelles de ce lieu ; prononcé la mainlevée de la tutelle de Berthe Chalkrine née Carow, à la Chaux-de-Fonds, décédée et libéré le chef du bureau de l'assistance communale au dit lieu, de ses fonctions de tuteur ; prononcé la mainlevée de la tutelle de Mireille Jeanrichard, au Locle, devenue majeure, et libéré le chef du bureau de l'assistance communale, au dit lieu, de ses fonctions de tuteur ; prononcé la mainlevée de la tutelle de Liliane-Marthe Robert, à la Chaux-de-Fonds, devenue majeure, et libéré le chef du bureau de l'assistance communale au dit lieu, de ses fonctions de tuteur.
- 21. - Révocation de la faille de Louis-Etienne Grounauer, industriel, au Locle.

Bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement à la Feuille d'avis de Neuchâtel pour le prix de
* Fr. 2.50 jusqu'au 30 juin 1951
* Fr. 9.70 jusqu'au 30 septembre 1951
* Fr. 16.30 jusqu'au 31 décembre 1951
* Biffer ce qui ne convient pas. Le montant sera versé à votre compte postal IV 178

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
(Très lisible)
Adresser le présent bulletin sous une enveloppe non fermée affranchie de 5 c. à
Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » NEUCHÂTEL

A notre rayon de

BLOUSES

Encore un magnifique choix de

SUPERBES BLOUSES

achetées spécialement pour vous à des prix qui font la renommée de notre maison.

N° 1. **BLOUSE** en plumetis
Voile façonné, vistraline avec motifs, couleur changeante en blanc et couleurs
Seulement **10.-**

N° 2. **BLOUSE** en toile façonnée
tissu genre popeline, voile coton rayé en blanc et couleurs
Seulement **15.-**

VOYEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL



Madame X. n'a peut-être pas tort...

... quand elle donne son avis sur les tapis d'Orient.

Mais attention! Deux avis valent mieux qu'un, et celui du spécialiste qui a l'habitude de rendre service à sa clientèle ne doit pas vous être indifférent.

SPICHIGER

6, place d'Armes - Tél. 5 11 45

Pour l'été

1890



01905-60518:

Modèle California pour dames, en box brun, rouge ou noir, semelle spéciale en caoutchouc. Même article en cuir Elk beige ou nubuck blanc.

1990

Bata

FAUBOURG DU LAC 2 - NEUCHÂTEL

Red Lips
le rouge indélébile
qui adoucit les lèvres. Ne fond pas au soleil!

DEMANDEZ L'ETUI-RECLAME 150 fr.

DEUX ANCIENNES
MAISONS DU PAYS

Samuel CHATENAY

Fondée en 1796

VINS DE NEUCHÂTEL

BOUVIER FRÈRES

Fondée en 1811

VINS MOUSSEUX
(méthode champenoise)

ÉVOLE 27 - NEUCHÂTEL



Pour bébé

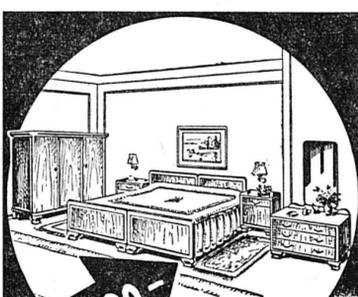
Une poussette de chambre
Une voiture de sortie
Un berceau à roues mobiles
Une chaise, un parc ou un joli lit de bois

AU MAGASIN SPÉCIALISÉ

AUCYGNE & Buser fils

Faubourg du Lac 1 - Tél. 5 26 46
NEUCHÂTEL

Saison de la sole
SOLES FILETS
au magasin
LEHNHERR FRÈRES



frs. 100.-

avant la livraison

et 30 mensualités à fr. 30.-

et nous vous livrons cette magnifique

Chambre à coucher

Demandez aujourd'hui même notre catalogue en y joignant le talon

FALON

Nom: _____ Prénom: _____

Lieu: _____ Rue: _____

MOBILIA AG. Wohnungseinrichtungen OLTEN



Baillo d. A.
Neuchâtel

Armoires à habits
à une, deux et trois portes
depuis Fr. 105.-
chez

Möbels G. Meyer
Rues Saint-Honoré et Saint-Maurice



PREMIÈRE COMMUNION...

Vous trouverez un grand choix au magasin

ART RELIGIEUX

chez Mlle Jacob, Seyon 20
Angle Seyon - Chavannes

Dès maintenant pensez aux CADEAUX que vous offrirez: IMAGES, MISSELS, MÉDAILLES, CHAPELETS, CRUCIFIX et STATUETTES, OBJETS DE PIÉTÉ, LIVRES POUR ENFANTS, VOILES, COURONNES, BRASSARDS, AUMONIERES, SOUVENIRS, etc., etc.



FIX
mousse lave nettoie tout
fait briller comme un miroir

"Maman dit que c'est le meilleur pour tout et qu'il est si bon marché!"

VAISSELLE

Dans une mousse ultra-riche, la vaisselle deviendra impeccablement propre d'elle-même et brillera comme un miroir!

SALOPETTES

FIX est insurpassable pour tremper et laver du linge et des salopettes très sales et crasseux.

CASSEROLES, VERRERIE, FENÊTRES.

Tout, dans la cuisine et le ménage, comme casseroles, cafés, bouteilles, fenêtres, planchers, parois, etc., deviendra aussitôt resplendissant de propreté et reluira comme un miroir! FIX est étonnamment avantageux!

Un grand paquet ne coûte que Fr. 7.-

Nettoyer avec FIX... un jeu d'enfant
... et tout brille comme un miroir!

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'ILE DES HOMMES DE FER

par **LUCIEN PRIOLY**

Un bruit de pas, derrière lui, l'arracha à ses réflexions.

Accompagné du premier lieutenant, le capitaine Le Cam arrivait en souriant. Les deux marins avaient revêtu des cirés et remplacé leur casquette bordée de ganse noire par un surtoit. Le Cam tenait un livre.

— Alors, garçon, on ne pense plus à déjeuner? dit-il.
— Déjeuner! Étais-je déjà midi? Le temps avait-il donc passé si vite? La surprise empêchait Georges Pierret de répondre.

Le capitaine insista: — Allez, ouste! à la soupe. Les autres vous attendent.

Et tendant au jeune homme le livre qu'il tenait, il ajouta: — Voici les « Instructions nautiques ». Lisez l'explication scientifique du « coup de vent ». Vous verrez tout à l'heure ce que c'est, pour la pratique.

Tandis que le radio descendait l'échelle reliant la passerelle au pont, la brume tournait en pluie et

le cargo, enveloppé d'embruns, roulait brusquement à nouveau.

— Le baromètre doit baisser, murmura-t-il, en franchissant le seuil du carré.

Le capitaine en second, le chef mécanicien et le maître d'équipage étaient déjà à table et mettaient à mal le ragout — une fricassée appétissante de roussottes pêchées la veille, de lard de conserve et de pommes de terre.

Sans perdre son temps en vains bavardages, le radio salua, ôta son manteau fourré et sa casquette, s'assit à la droite du second et attaqua les sardines et les pommes de terre à l'huile.

Tout en mangeant, Georges Pierret écoutait le chef mécanicien raconter un incident qu'il avait eu dans la nuit avec les chauffeurs.

— Figurez-vous que Goavec me crie que la pression tombait, expliquait-il.

« Je file à la chambre de chauffe pour secouer mes Sénégalais, je pousse la porte et que je vois? mes maudits nègres à quatre pattes, autour de deux dés! Ils jouaient au poker d'as! Hein! Qu'est-ce que vous en dites? Sur le coup, la voix m'a manqué. Et vous croyez peut-être que non arrivée les avait troublés? Pas du tout! Que le diable m'emporte si je mens, ils souriaient, ces damnés nègres maudits, comme s'ils étaient dans la chambre de chauffe pour jouer au poker d'as. Et Goavec, pendant

ce temps-là, qui se démenait devant le manomètre et jurait à s'en étrangler parce que la pression tombait... »

Intarissable, le chef mécanicien poursuivait son récit. Mais le tintamarre de la tempête couvrait maintenant par instant sa voix et les autres ne percevaient plus que des lambeaux de phrases.

Il devait faire là-haut un fichu sale temps!

Au-dessus de la table, dont la pente s'amplifiait à chaque oscillation, la lampe du carré s'agitait dans son cardan avec un cliquetis exaspérant. Deux fois, le couteau du jeune homme, filant sur la toile cirée, était tombé à terre. Sous l'effet du roulis, les parois de la salle s'inclinaient alternativement au-dessus des têtes des quatre hommes, tandis que, par un mouvement de pendule, les vêtements accrochés aux patères s'écartaient de la cloison, puis revenaient s'y appliquer en claquant.

Le discoureur s'était tu. Peut-être était-il arrivé à la fin de son histoire.

Les officiers restèrent muets un long moment. Les yeux levés vers le plafond, ils écoutaient.

avec un bruit de cataracte que recouvrait bientôt un nouveau tonnerre de l'océan.

— Coups de vent... fréquents... les Kerguelen... forte tempête... analogie aux cyclones... picalé... monte... passerelle... taine besoin... faites-vous?

Georges Pierret secoua négativement la tête. Il n'avait pas compris ce que lui disait le second, mais il n'en avait cure. Une seule chose importait pour lui: lire les « Instructions nautiques »; lire, pour savoir, comme les autres.

La violence de la tempête ne le surprenait pas — il en avait vu d'autres. — Ce qui le stupéfiait, c'était la rapidité et la diversité des attaques de la mer, ces successions inexplicables de calme et de fureur, cette houle étrange qui courrait à la rencontre du vent.

Un infernal tourbillon le saisit quand il déboucha sur le pont. Le « Benodet », cogné, poussé, tiré par les masses liquides qui s'abattaient sur lui de tous côtés, piquait du nez, roulait, sautait, se cabrait, plongeait, pour toujours se redresser dans le tourbillon écumeux. Le torrent de lames se promenait en tous sens sur le pont, arrachant tout sur son passage et l'enfonçant sous sa pesée. Mélangeant par rafales son eau aux embruns qui giclaient vers lui, le ciel se vidait en cataractes sur l'océan fou furieux.

Cramponné à une batavoille, Georges Pierret n'osait pas s'élaner jus-

qu'à sa cabine. Des gifles liquides claquaient sur sa face, remplissaient ses yeux et sa bouche d'une eau tantôt douce et tantôt salée. Ses vêtements, trempés, collaient à son corps. Des épaves heurtaient ses jambes et les meurtrissaient.

Étouffé, rompu, abasourdi par cet écoulement, il était incapable de réagir. Jouet inconscient de la tempête, il restait là. L'instinct de la conservation, seul, l'accrochait à la batavoille. Si sa pensée avait encore guidé ses actes, peut-être se fût-il laissé emporter par les flots. Il était orphelin, sans parents ni amis et nul au monde n'eût pleuré sa perte...

Une douleur atroce au pied droit lui arracha soudain un cri que bâillonna la vague qui le submergeait, le ligotait, l'entraînait dans son tourbillon. Sa tête heurta une paroi. Ses mains rencontrèrent une poignée et s'y agrippèrent pour résister à la suction de l'océan qui l'aspirait dans sa retraite.

Quand l'eau qui se retirait l'eût laissé retomber tout meurtri sur le pont, il rouvrit les yeux et vit qu'il se trouvait à quelques pas de l'échelle conduisant à sa cabine de radio.

Alors, comme un dément, il gravit les échelons de fer.

CHAPITRE II
S.O.S. Benodet

La douleur réveilla Georges Pierret. Une douleur aiguë, fuigante,

qui était partie du pied et l'avait secoué tout entier comme une décharge électrique. Il ouvrit les yeux, mais l'éclat de la lampe placée au-dessus de sa tête lui fit mal et il les ferma aussitôt.

Il avait soif. Sa bouche était sèche et brûlante, ses lèvres fendillées et enflées. Une sorte de casque enserrait son crâne qu'empiétait un bourdonnement. Des milliers d'épingles picotaient son front près de l'œil. Tout son corps était moulu, ses membres comme vidés de leur moëlle et son pied droit lourd, trop lourd et glacé...

Petit à petit, la conscience lui revenait. Tout à l'heure, il se rendait seulement compte qu'on marchait autour de lui, qu'on parlait, qu'on se penchait sur son corps. A présent, il distinguait deux silhouettes dans la pièce: celle d'un homme assis près de lui et celle d'un autre, très grand, debout près de la porte.

L'homme assis prononçait son nom. C'était le capitaine Le Cam; il reconnaissait sa voix. Le grand, qui devait être le maître d'équipage, parlait aussi; il disait:

— Ça y est, capitaine, il revient à lui; donnez-lui à boire.

Le Cam tendit au blessé un verre plein d'un mélange d'eau et de rhum qu'il but avidement, tout en regardant autour de lui.

La cabine était dans un état de désordre invraisemblable.

(A suivre)

PROBLÈMES ALLEMANDS

Les centralisateurs, qui règnent à Bonn, vont-ils supprimer le pays de Bade de la liste des « Länder » ?

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

La presse étrangère, et contraire de la presse allemande intéressée, n'a pas voté grande attention à deux votes qui eurent lieu au « Bundestag » et au « Bundesrat » de Bonn les 25 et 27 avril derniers. Ces deux votes, pourtant, pourront être marqués d'une pierre noire par les fédéralistes allemands, car elles marquent une double victoire des centralisateurs et risquent de sonner le glas d'un petit Etat qui avait toujours entretenu les meilleures relations avec la Suisse limitrophe, le Pays de Bade.

Une loi révélatrice

Il s'agissait, pour les deux Chambres de l'Allemagne occidentale, de sanctionner en troisième lecture une loi dite « loi sur l'Etat du sud-ouest », concernant la configuration des circonscriptions électorales du Pays de Bade et du Wurtemberg. On sait qu'un mouvement s'était dessiné après la guerre, au Wurtemberg surtout, pour réunir ces deux « Länder » en un seul, qui porterait le nom d'Etat du sud-ouest. Le projet avait été accepté à une forte majorité par les électeurs wurtembergeois, en votation préliminaire, et à une très faible majorité par le Pays de Bade du nord, grâce surtout à l'appoint des réfugiés sans aucune attache avec le pays. Le Pays de Bade du sud, en revanche, avait refusé le principe de la fusion et affirmé ainsi sa volonté de maintenir son indépendance. La question semblait donc devoir rester ouverte et il paraissait fort possible, sinon probable, qu'un vote portant sur l'ensemble du Pays de Bade donnerait une majorité négative qui aurait signifié un enterrement définitif du projet. C'est là ce qu'espéraient les fédéralistes badois, le jour où l'arbitraire partage du pays en deux zones d'occupation aurait pris fin.

Cette perspective, on le conçoit, ne faisait pas l'affaire des centralisateurs, et encore moins du puissant Wurtemberg pour lequel la fusion signifie une annexion pure et simple de son voisin plus faible. Les uns et les autres mirent donc tout en œuvre pour priver les Badois de ce dernier moyen d'affirmer leur esprit d'indépendance, et mirent au point la fameuse loi dont nous parlons plus haut, laquelle fut entérinée à une faible majorité par le « Bundestag » (équivalent de notre Conseil national) et par 23 voix contre 10 par le « Bundesrat » (équivalent de notre Conseil des Etats). Cette loi parfaitement inique supprime avant la lettre la frontière entre les deux « Länder » dont elle fait deux circonscriptions absolument fantaisistes, l'une comprenant le Pays de Bade et le Wurtemberg du nord, occupés par les Américains, et l'autre le Pays de Bade et le Wurtemberg du sud, occupés par les Français. Comme les Badois seront majorisés de beaucoup par les Wurtembergeois, dans les deux circonscriptions, leur voix ne pourra donc se faire entendre et les centralisateurs auront le dernier mot !

Un véritable coup de force

On se demandera comment une telle décision, que la très centralisatrice République de Weimar et le Troisième Reich lui-même n'avaient jamais eu l'idée de prendre, a pu rallier une majorité de députés aux deux parlements de Neuchâtel. Il s'agit en l'occurrence d'un véritable coup de force, au cours duquel on fit bon marché du droit élémentaire des peuples à disposer d'eux-mêmes.

En tête de la majorité antifédéraliste se trouvent naturellement les

ralistes se trouvent naturellement les socialistes, centralisateurs par essence, qui votèrent en bloc pour la nouvelle loi. Sous les arguments d'ordre économique et culturel qu'ils avancèrent pour justifier leur attitude se cachaient des motifs beaucoup moins avouables, d'ordre électoral eux-mêmes, car le parti de M. Schumacher compte fermement sur la nouvelle délimitation des circonscriptions pour augmenter son influence en Allemagne du sud.

Le parti libéral allemand, qui groupe les électeurs de droite non catholiques, adopta pour les mêmes raisons une attitude identique. Les députés des autres partis, ceux qui auraient pu (et dû) rétablir l'équilibre en faveur des fédéralistes, eurent une attitude hésitante et votèrent pour ou contre la loi au gré de leurs sympathies personnelles ou d'intérêts régionaux d'une importance relative. Les chrétiens-démocrates (catholiques) de l'Allemagne du nord soutinrent les Badois, alors que ceux du sud firent bloc avec leurs collègues wurtembergeois. Les membres du parti allemand (de droite) en firent de même. Au « Bundestag », qui est pourtant l'émanation des « Länder », seuls les représentants de Brême et de la Rhénanie-Palatinat soutinrent le Pays de Bade, la Bavière et la Rhénanie du nord-Westphalie s'abstinrent et toutes les autres provinces votèrent en faveur de la loi.

Mais l'action des centralisateurs ne se borna vraisemblablement pas à ces manifestations des deux parlements nationaux de l'Allemagne occidentale, car on parle encore du prochain transfert de plusieurs milliers de réfugiés du Wurtemberg du nord, où ils se trouvent actuellement, dans le Pays de Bade du nord, où ils contribueront évidemment à renforcer le positionnement des partisans de l'Etat du sud-ouest. C'est, en effet, une des caractéristiques de la nouvelle loi que d'exiger un simple séjour de trois mois dans une nouvelle province pour y obtenir le droit de vote. Les députés badois, eux, demandaient que les titres d'électeurs et d'électorales, dans une question où la vie même de leur Etat est en jeu, ne soient attribués qu'à ceux et à celles qui habitaient déjà la province au 1er septembre 1939 ou qui y sont nés. On ne voit pas trop, dès lors, quel argument les Allemands pourront opposer un jour aux Français, si ces derniers s'avisent d'appliquer les mêmes principes injustes à une éventuelle votation sarroise !

Une vague d'indignation

Ces diverses décisions ont provoqué dans le Pays de Bade une vague d'indignation comme nous n'en avions jamais constaté de pareille depuis la fin des hostilités. Les journaux qui défendent le point de vue de la population autochtone publient des articles virulents, sous de larges titres en première page. Les rédacteurs y dénoncent la « brutalité » des mesures prises à Bonn et se demandent ce qu'il reste, aujourd'hui, de cette « souveraineté populaire » qu'on leur avait promise avec le retour au régime démocratique.

Bien que sa cause paraisse désormais entendue, il reste à l'ancien grand-duché une chance, une seule, de sauver son existence et d'éviter d'être absorbé par le puissant Wurtemberg : c'est de recourir au tribunal chargé de la défense de la Constitution fédérale, dont le gouvernement de Bonn a annoncé la création à l'occasion des derniers succès électoraux des groupements néo-nazis. C'est à cette dernière ressource que le gouvernement badois s'est décidé à recourir, sachant

parfaitement qu'il court ainsi sa dernière chance.

Le gouvernement de Bade du sud a donc déposé lundi auprès de la Cour constitutionnelle la plainte qu'il avait annoncée contre la « loi expresse » du parlement fédéral. Il demande de reconnaître la nullité de la première loi concernant la nouvelle répartition des Etats du sud-ouest, et la deuxième loi qui règle la procédure en matière de scrutin populaire.

Le gouvernement badois a déposé en même temps une motion demandant de surseoir à la ratification en attendant que le tribunal se soit prononcé.

Si cette requête est repoussée un

des derniers bastions du fédéralisme de l'Allemagne occidentale sera irrémédiablement condamné à disparaître. Submergée sous le flot des réfugiés de l'est, sans attaches profondes avec leurs provinces d'adoption, la République fédérale aura fait un nouveau pas vers cette unité que les Français, au lendemain de la guerre, se flattaient de rompre à jamais.

Le Quatrième Reich, de par l'impéritie des hommes d'Etat alliés qui firent les mauvais armistices de 1945, exigèrent la capitulation sans conditions et firent avancer les Russes jusqu'au milieu du pays, sera sur le point de voir le jour.

Léon LATOUR.

Les conférences officielles du corps enseignant primaire du district de Neuchâtel

Le corps enseignant primaire du district de Neuchâtel a assisté, lundi matin, aux traditionnelles conférences officielles du printemps organisées par le département de l'Instruction publique à l'Aula de l'université. Ces conférences étaient placées sous la présidence de M. Ch. Bonny, inspecteur scolaire, lequel a salué la présence de MM. W. Bolle, ancien inspecteur, W. Jeanneret, inspecteur et A. Ischer, directeur des études pédagogiques à l'Ecole normale. C'est à M. Herbert Perrin, instituteur à Peseux, qu'il appartenait de présenter le premier exposé.

L'enseignement de l'histoire

L'éducation poursuit deux principes : la formation de la personne et son intégration à la communauté. La clas-

se doit être conduite de manière à aider l'enfant à devenir une personne et à l'intégrer dans la communauté. Les idées ont évolué depuis la guerre et la Suisse a adhéré en 1948 à l'U.N.E.S.C.O. Il s'agit de faire partie de la communauté internationale et pour que cette idée pénètre dans l'opinion des élèves, il faut insister sur l'éducation internationale. La discipline de l'histoire ouvre et enrichit l'esprit, elle cultive et affine le jugement, elle éveille le sentiment de la reconnaissance envers son pays et les autres peuples. L'histoire et son enseignement pourraient donner lieu à de nombreuses critiques. Les examens de recensement ont montré que la plupart des jeunes gens de 20 ans ne connaissent pas l'histoire et ont oublié la plupart des événements de notre histoire nationale. Les élèves de l'école primaire ne connaissent pas l'histoire et le 80 % des enfants n'entend rien à l'histoire mondiale. L'aspect culturel social et éducatif des faits n'est pas assez présenté aux enfants. Dans trop de pays, les enfants ne connaissent de l'histoire que celle qu'on a préparée à leur intention, laquelle n'est pas forcément objective. Faut-il conclure à l'inutilité de l'enseignement de cette branche ? Non.

Examens tout d'abord des buts de l'histoire. Ils sont différents suivant qu'on se place au point de vue de l'histoire ou de l'histoire. Le premier doit donner une relation des faits aussi exacte que possible, le second doit pouvoir en tirer des leçons. Le but est de pouvoir acquérir le jugement des problèmes présentés. L'histoire ne doit donc pas être mémorisée uniquement. Ce n'est que vers 12 ans que l'enfant prend conscience du milieu dans lequel il vit. Il est égocentrique jusqu'à 9 ans. Ce n'est que vers 12 ans qu'il met de l'ordre dans ses idées. Le jeune enfant est totalement dépourvu de la faculté d'abstraction. Au-dessous de 12 ans, il ne peut être question d'histoire, mais de récits. Cela oblige à penser à des faits simples et logiques. Le programme officiel de 1932 est rédigé dans cet esprit. Ce n'est qu'après l'âge sus-indiqué qu'on peut en venir aux éléments complexes de l'enseignement du passé. M. Perrin estime que le programme des 6me et 7me années n'est pas à la portée des élèves. Il en demande l'allègement. L'orateur, ensuite, signale quelques moyens permettant de vivifier l'enseignement de l'histoire : faire exécuter des chœurs qui chantent le pays ; au dessin, faire une place à l'art populaire ; à la couture, confectionner des costumes nationaux ; aux travaux manuels, confectionner des objets de l'art populaire ; collectionner des documents, passer des films, jouer et dramatiser en classe et en plein air des scènes historiques.

Ce problème de l'enseignement de l'histoire est aussi une des préoccupations de nos collègues étrangers. L'enseignement de l'histoire doit être constructif, car la connaissance du passé permet de mieux comprendre le présent. Les enfants peuvent être appelés à faire des recherches seules ou par groupes ; il existe de nombreuses sources de documentation : musées, journaux, archives, publications diverses. L'élève, après avoir préparé un sujet, le présente à ses camarades. Le travail est vécu et l'enfant connaît mieux ce qu'il a créé. Le rôle du maître est celui d'un aide au service de tous. Il contrôle la marche du travail et guide les élèves. Les manuels doivent être considérés comme des instruments de travail, contenir de nombreuses illustrations. Ils doivent être faits sans sectarisme pour laisser la place à l'histoire de la civilisation.

Pour terminer, M. Perrin présente une documentation utile à l'enseignement précité. L'orateur a été félicité pour son travail très intéressant et la discussion qui a suivi a permis l'échange d'un certain nombre d'idées profitables.

Cinéma scolaire

La deuxième partie de la matinée était réservée à une leçon-type de cinéma scolaire, présentée par M. Emmanuel Zurcher, instituteur à Neuchâtel.

Le département de l'Instruction publique a encouragé l'introduction du cinéma dans les écoles en accordant des subventions aux communes. Comment ces appareils doivent-ils être employés ?

Le titre du film était : « Le halage du charbon sur le Rhin ». Le maître commença par expliquer aux élèves ce qu'ils verraient sur l'écran, puis le film est passé et, au moment de sa projection intervint la discussion de ce qui a été vu, puis une nouvelle vision du film permet de nouveaux commentaires. Il doit rester quelque chose de la leçon, aussi, on notera quelques mots sur un carnet.

Il s'agit ensuite de provoquer les questions des élèves, d'étendre le sujet. Le film devra donner l'occasion de faire du calcul, de la géographie, et de travailler dans plusieurs disciplines scolaires. La matière du film n'est pas l'objet principal de la leçon ; on y trouve les éléments animés qui servent à la leçon et on quittera l'image animée pour y revenir. Le cinéma ne peut pas être présenté comme un texte : le film montre un ensemble d'idées, tandis que le texte présente des idées qui se suivent. M. Zurcher montre les avantages du film fixe dans certains cas. Le film permet de retenir l'attention de tous les élèves.

L'orateur conclut à l'utilité du cinéma scolaire, lequel est à l'enseignement ce qu'une nouvelle machine est à l'agriculture. Il ne fait que de modifier la technique, mais ne change rien au cours des saisons. M. Zurcher a reçu des félicitations pour son travail bien préparé.

Il convient de relever l'intérêt que suscitent toujours ces conférences de district chez les membres du corps enseignant et de féliciter le département de l'Instruction publique pour l'organisation de celles-ci.

J.-P. M.

Avec les écrivains suisses à Soleure

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Chargé de présenter le rapport sur les relations avec l'étranger, M. Charly Guyot montra que, pour les auteurs allemands, après la longue rupture provoquée par le « vide » de la pensée allemande sous le régime national-socialiste, le désir de reprendre des rapports normaux avec l'Allemagne se faisait de plus en plus sentir. Vis-à-vis de l'Italie, le problème est simple : nos auteurs tessinois qui sont une minorité en Suisse

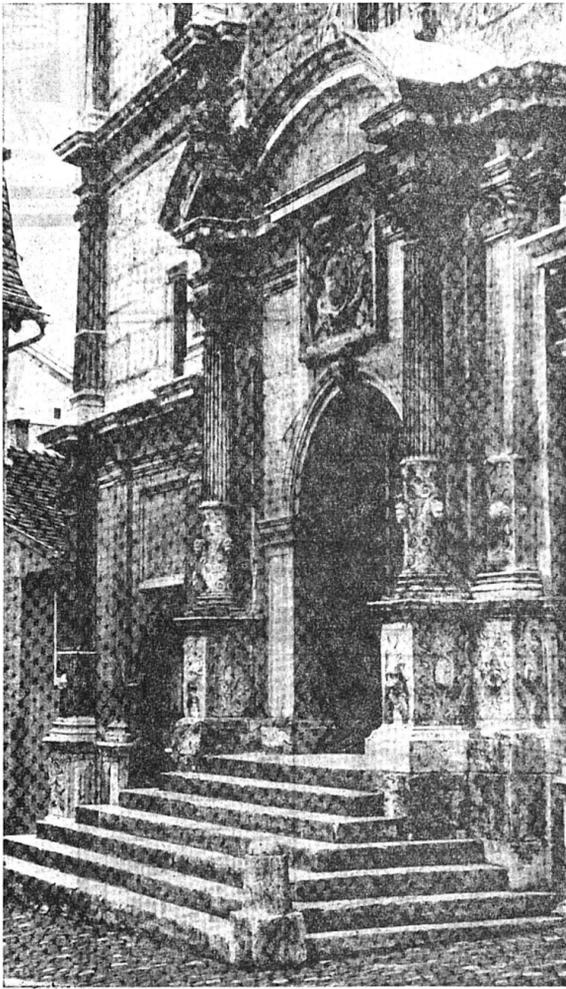
se tournent tout naturellement vers le sud et la structure décentralisée de la Péninsule, sur le plan littéraire, leur rend la tâche aisée. Mais avec la France, la question devient plus complexe. L'on pourrait souhaiter parfois à Paris un état d'esprit plus favorable à la littérature romande, une plus grande compréhension à son égard. Mais nous-mêmes devons chercher à nous imposer : la presse, en particulier, pourrait appor-

ter sa contribution en insistant sur les livres de nos auteurs dans ses pages littéraires. Par ailleurs, le représentant des éditeurs a insisté sur la fidélité que les écrivains de chez nous doivent conserver à l'édition suisse s'ils veulent que celle-ci se maintienne et surmonte les obstacles auxquels elle doit faire face.

Dans le groupe « écrivain et radio » aux séances duquel assistaient les directeurs des studios allemands, les auteurs eurent l'occasion de faire part de certaines doléances, d'émettre des suggestions, de revendiquer une plus grande attention à l'endroit de leurs œuvres de la part de la radiodiffusion suisse. Pour le groupe « Culture et problèmes actuels », le sujet était des plus vastes. L'on s'est demandé en particulier si, à l'école, il fallait mettre l'accent sur la culture nationale avant de le mettre sur les cultures étrangères dont nous sommes tributaires. On a aussi souligné la nécessité de rendre le public plus sensible aux richesses de son patrimoine national. Enfin, dans ce groupe comme dans le quatrième, la jeunesse a fait l'objet d'un soin attentif. Opinions optimistes et vues pessimistes se sont affrontées à son sujet, mais nous ne pouvons pas entrer, bien entendu, dans le détail de ces discussions.

Bref, ces séances de travail furent fécondes. Et il est naturel qu'elles fussent interrompues par quelques heures de délassement et de distraction. Le samedi soir, le Conseil d'Etat de Soleure et les communes des habitants et bourgeois de la ville offrirent un dîner aux congressistes. Après d'aimables paroles de M. de Ziegler à l'adresse de chacun, M. Stampfli, président du gouvernement, prononça une spirituelle allocution. Un délicat hommage fut rendu au poète soleurois Joseph Reinhart, chanteur du pays, par l'écrivain bernois G. Küffer. Le soussigné évoqua les préoccupations communes qui sont celles — au-dessus des divergences — des écrivains et des journalistes suisses. En dialecte soleurois, M. Bernard Moser recita des poèmes dont il est l'auteur et la soirée se termina par d'agréables conversations particulières, après qu'on eut entendu, en intermède musical, Mme Marguerite Ritter-Lochbrunner, cantatrice, et Mlle Hélène Meister, pianiste et organiste de la cathédrale. Le lendemain, le déjeuner d'adieu eut lieu dans les environs, à Kriegstetten, où l'instituteur du lieu présentait avec ses élèves une manifestation parfaitement réussie de folklore soleurois...

R. Br.



Portail est de l'hôtel de ville de Soleure.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 23. Matthey-Jonahs, Michel-Charles, fils de Charles-Alexis, fonctionnaire communal, à Neuchâtel, et de Nelly-Alice née Spack ; Lambert, Jean-Pierre, fils de Jules-Marius, chocolatier, à Neuchâtel, et d'Adrienne-Marguerite née Müller ; Schreyer, Françoise-Marthe, fille de Robert-Edmond, commerçant, à Neuchâtel, et de Gilberte-Lucienne née Lüthy ; 24. Etienne, Monique-Louise, fille de Marcel-Antoine, mécanicien, à Neuchâtel, et de Jeanine-Valentine née Otevaert.

PROMESSES DE MARIAGE : 25. Sticckell, Peter-Bernhard, cuisinier, à Zurich, et Meier, Margaritha, à Neuchâtel ; Borel, Pierre-Arnold, négociant, à la Chaux-de-Fonds, et de Rougemont, Jacqueline, à Neuchâtel ; Christen, Robert-Georges, gratteur, et Decreuse-dit-Dupol, Odette-Marie, tous deux à Bière ; Dill, Georges-Jean-Louis, dégraisseur, à Neuchâtel, et Haldimann, Rita, mineure autorisée, à Neuchâtel en fait et à Wynau (Berne) en droit ; 26. Meier, Hans, cuisinier, et Simonet, Hugette, tous deux à Neuchâtel ; Degiez, Ferdinand, mécanicien, et Mäder, Rose-Marguerite, tous deux à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÈBRES : 25. Bützberger, Feul, commerçant, à Neuchâtel, et Moeclin, Yolande-Claire-Simone, à la Chaux-de-Fonds ; Locher, Auguste-Fridolin-Paul, employé de bureau, et Girard, Josiane-Béatrice, tous deux à Neuchâtel ; Plantoni, Arthur-Massimino, calculateur, et Fassbind, André, tous deux à Neuchâtel ; 26. Oehl, Serge-Maurice, fabricant de forêts, et Vuitel, Geneviève-Denise, tous deux à Neuchâtel.

DÉCÈS : 21. Burger née Lardy, Alice-Henriette, née en 1891, ménagère, à Neuchâtel, épouse de Burlet Jean-Daniel ; 22. Borel, Charles-Henri, né en 1951, fils de Charles-Henri, moteur-électricien, à Neuchâtel, et de Francine née Bastaroli ; 24. Brunner née Rösch, Marie, née en 1876, ménagère, à Bôle, veuve de Brunner, Henri-Léonard ; 25. Vuille, Paul-Henri, né en 1869, retraité C.F.F. à Bevaix, en droit et à Neuchâtel, en fait, veuf de Marie-Amanda Jacot.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 3

L'assemblée des délégués de la Mission suisse dans l'Afrique du sud

Neuchâtel a accueilli, la semaine dernière, les délégués de la M.S.A.S. venus chez nous pour la 67me session de leur assemblée générale.

Il y eut tout d'abord l'examen minutieux du rapport du conseil de la M.S.A.S. et des comptes de 1950, examen qui permet aux secrétaires de la Mission, aux membres du conseil, aux missionnaires de répondre aux multiples questions des délégués et de révéler à ces derniers quelques aspects du drame infiniment complexe qui se joue en Afrique.

Le conseil de la M.S.A.S., ses secrétaires, MM. Badertscher et Raymond, affrontent leur tâche avec tant de courage et d'intelligence que l'assemblée n'hésite pas une seconde à leur accorder décharge de leur gestion et des comptes. Le déficit de la M.S.A.S., pour l'année 1950, est éteint.

Les allocutions des missionnaires occupent, elles aussi, une place importante dans la session. Au cours de l'assemblée

proprement dite, M. A. Rosselet, Miles Fallet et Corbaz prirent la parole. Le mercredi soir, devant un nombreux public, à la Grande salle des conférences, après un message de M. G. Morier-Genoud, candidat missionnaire, M. Ch. Perrier définit l'actuelle souffrance du noir et la responsabilité qui en découle pour la jeune Eglise africaine.

Signalons encore une importante communication de M. Raymond, secrétaire, sur le projet de collaboration avec la Mission de Paris.

Les délibérations de l'assemblée se déroulaient sous la présidence du pasteur A. Vodoz, de la Tour-de-Peilz. Les pasteurs Schauenberg, de Lausanne, et Junod, de Neuchâtel, présidentèrent le culte d'ouverture du mercredi et le culte de Sainte Cène du jeudi. Le pasteur Maurice Chappuis, de la Chaux-de-Fonds, apporta aux délégués le message de l'Eglise neuchâteloise.

A. J.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Assemblée de la Consommation à Fleurier

(c) La Société de consommation a tenu son assemblée générale annuelle vendredi soir sous la présidence de M. Edmond LeCouture.

Le résultat des statistiques, que les ventes ont atteint, entre le 1er mars 1950 et le 28 février 1951, 1,390,295 fr., soit 75,000 fr. de plus que pendant l'exercice précédent. Par magasin, l'augmentation est la suivante : Fleurier, Grand-Rue, 26,000 fr., Place-d'Armes, 29,000 fr., Môtiers, 8800 fr., Buttes, 4100 fr., Saint-Sulpice, 6600 fr. L'excédent brut sur marchandises et boulangerie fut de 317,890 francs, les frais généraux et intérêts de 191,480 fr. Les actionnaires reçurent un dividende de 5,714 et les consommateurs bénéficieront d'un rabais de 8 %.

Le conseil d'administration était chargé d'étudier une nouvelle augmentation du capital-actions, de façon que la société puisse travailler avec son propre argent

plutôt que d'avoir recours au service des banques.

M. Hans Haas, de Fleurier, a été nommé par 64 voix membre de la commission de contrôle. MM. Louis Evard, de Fleurier et Richard Jorand, de Saint-Sulpice, fonctionneront en qualité de suppléants.

Assemblée de la Fédération cantonale des sociétés de secours mutuels

(c) Samedi après-midi à eu lieu, à la Maison de paroisse, à Fleurier, l'assemblée générale annuelle de la Fédération cantonale neuchâteloise des sociétés de secours mutuels.

Le président de la séance a été désigné en la personne de M. John Favre, de Fleurier.

La partie administrative fut consacrée à l'examen du rapport de gestion, à l'audition du rapport des vérificateurs des comptes, à l'élaboration du budget pour l'exercice 1951-1952 et à la fixation des cotisations.

Il a été, également, procédé à l'élection du comité cantonal, qui restera présidé par M. Henri Verdon, de Neuchâtel, ainsi qu'à la nomination des vérificateurs des comptes.

Enfin, directeur cantonal des assurances scolaires genevoises, M. Giudici a fait une très intéressante causerie sur l'assurance infantile et ses conséquences sur la jeunesse, causerie qui fut suivie d'une discussion.

La course annuelle des « 77 »

Comme but de leur sortie annuelle, les Contemporains de 1877 avaient choisi la ville fédérale qu'ils vîstèrent le dimanche 27 mai par une pluie battante. Ensuite d'autorisation spéciale ils purent voir la salle des séances du Conseil fédéral et la magnifique maison de Wattenwil. En passant, on salua la demeure de feu le conseiller fédéral Louis Perrier, celle de M. Max Pettitferre, la « Maison hantée » et celle de Jean III à Aarberg, seigneur de Valangin. Et on alla prendre l'apéritif dans le plus vieux café de Berne, datant de 1635.

BRYLCREEM

RÉVOLUTION DE LA COIFFURE MASCULINE

Les gens chic ont choisi BRYLCREEM, le fixateur qui conserve les cheveux sains et propres, en maintenant impeccables tous les types de coiffure. BRYLCREEM prévient les pellicules, évite le dessèchement du cuir chevelu, maintient l'allure que vous aurez donnée à vos cheveux, sans jamais les coller ni les graisser. Sûr et peigné, vous pouvez passer la main dans votre coiffure : pas la moindre tache !

Pour vos cheveux, rien de meilleur que BRYLCREEM, car BRYLCREEM agit deux fois : il maintient votre coiffure en ordre tout le jour ; il conserve vos cheveux souples et sains toute la vie.

SANS GOMME - SANS SAVON - SANS ALCOOL - SANS AMIDON

Et chez votre coiffeur demandez « un coup de peigne BRYLCREEM ».



BARBEZAT & Co, FLEURIER-NEUCHÂTEL



1851 BALLY 1951

Pour messieurs également nous avons toute une gamme de chaussures légères pour les jours chauds

Le «Loafer» est de plus en plus apprécié

depuis Fr. 31.80 impôt compris

Chaussure à lacets très légère et de forme confortable

La chaussure idéale pour l'été en exécution cousue trépointe

Le tissage souple donne à cette chaussure un confort particulier

Une chaussure à bride d'allure très jeune

De la chaleur, du confort avec un **TAPIS NOUÉ MAIN** laine de 1re qualité

Grand choix de coloris et de modèles On se charge de la confection

Prix par m², y compris fournitures Fr. 155.— net

Mme LADINE

HOPITAL 11 — Tél. 5 15 85

Sécurité avec les clôtures

DIZERENS & DUPUIS

TOUTES CLOTURES

Tél. 5 49 64 Maillefer Neuchâtel

Auto « Chrysler »

en très bon état de marche, à vendre à condition avantageuse. Tél. 6 33 97.

Mon divan-lit réduit

... pour le salon ... pour la salle à manger ... pour chambre d'enfant ... avec coffre à literie, deux galeries mobiles, deux coussins au dossier, son prix ... encore Fr. 318.— tissu compris. Un superbe meuble pratique qui ne devrait manquer dans aucun ménage et que vous pouvez obtenir par mensualités de Fr. 30.—

Meubles G. Meyer

« Simca »

splendide occasion, Reprise, Facilités. — Case postale 394, Neuchâtel.

Matelas d'occasion Au Bûcheron Ecluse 20

A vendre auto « FIAT »

6 CV, type 1100, année 1948-1949, très bon état. — S'adresser à M. Jules Ruedin, Cressier (Neuchâtel), tél. 7 61 94.

Moyennant un paiement de **Fr. 5.—** par semaine je vous livre de merveilleux tapis et tour de lit. Demandez tout de suite des échantillons

G. SANTI

ZURICH

Claridenhof

Claridenstrasse 25

Tél. 25 40 61

Profitez encore des prix avantageux!

Comme maison spécialisée dans la branche, nous vous offrons de superbes

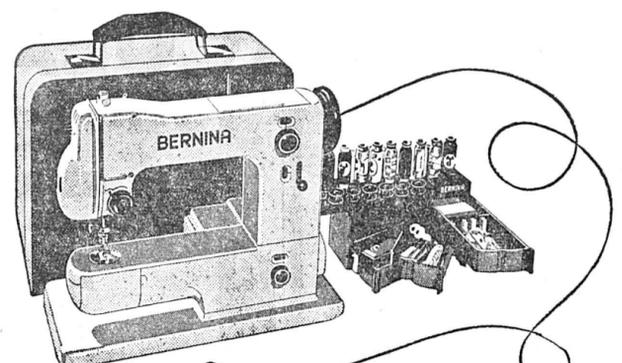
TROUSSEAUX

complets, draps de dessus avec belles bordures à choix, en qualité pure, depuis **Fr. 360.—**

Sur demande, facilités de paiement. Réservez-vous encore les belles qualités! Demandez échantillons; une carte postale suffit.

Fabr. de trousseaux « JAEGLI »

BIENNE 168



BERNINA

mieux que des promesses!

Depuis des années, des milliers de machines à coudre portatives Bernina zig-zag ont démontré leur perfection.

Aucune autre portative zig-zag n'a pu donner des meilleures preuves. Ne vous laissez pas influencer par de simples promesses; pensez au rendement et vous choisirez Bernina.

Découper et envoyer à

FR. GEGAUF S. A. Fabr. de machines à coudre BERNINA

STECKBORN (Thurgovie)

BON Pour l'envoi gratuit des prospectus et du «Guide pour acheter une machine à coudre», indispensable à qui veut savoir pourquoi et comment choisir.

Nom _____

Adresse _____

F. A. N. E. I.

Une belle **SALLE A MANGER** s'achète chez le spécialiste **MEUBLES Silva** NEUCHÂTEL

Plâtrerie Peinture

Exécution rapide et soignée de tous travaux par personnel expérimenté

Papiers peints

GROS ET DETAIL

RIPOLIN

M. Thomet

ECLUSE 15 NEUCHÂTEL

Rien que le meilleur pour vos enfants... Donnez-leur alors les **sucettes glacées** du confiseur-glaçier professionnel

Vanille, mocca, fraise, mandarine

30 c. pièce

Walder

Croix-du-Marché — Neuchâtel

Comme dépuratif énergique les **GOUTTES de SAINT-JEAN** du curé-herboriste Künzle sont tout indiquées, surtout en ce moment de l'année

Ce remède, à base de suc de plantes médicinales, très efficaces, stimule les fonctions de l'appareil digestif, ESTOMAC et INTÉSTINS, du foie et des REINS. Il s'agit donc d'un précieux auxiliaire dans la lutte contre LA GOUTTE, LE RHUMATISME, LES DARTRES, ECZÉMAS, ERUPTIONS CUTANÉES, HÉMORROÏDES.

Les gouttes de Saint-Jean, éprouvées depuis 25 ans, sont d'une aide efficace au point de vue de la santé et du bien-être. Petit flacon Fr. 4.90, flacon moyen, Fr. 9.25, grand flacon, Fr. 13.75.

En vente dans les pharmacies et drogueries ou à défaut, à la **Pharmacie Lapidar Zizers**

Demandez le prospectus gratuit.

Martin Luther maître opticien

Neuchâtel

Place Purry 7

Salon Louis XVI

six pièces. Prix avantageux. Tableau ancien. — Crêt-Taconnet 40, 1er. — Tél. 5 36 19.

Cisailles et tondeuses à gazon

Fr. 63.50 102.— 152.—

Baillole S.

Neuchâtel

Les beaux jours arrivent

Commandez maintenant vos Meubles en rotin chez MEUBLES **Silva** NEUCHÂTEL

POUR RAISON DE FAMILLE

A remettre petite industrie marchant très bien, laissant net à personne seule ou couple travailleur un bénéfice mensuel d'au moins 1600 francs. Mise au courant soignée, travail facile et agréable. Tout compris : 8000 fr., sur demande facilités de paiement. Ecrire sous chiffres P. B. 11223 L., à Publicitas, Lausanne.

M. SCHREYER

COMBUSTIBLES

3 RUE DE LA BOURGNE NEUCHÂTEL TEL. 5 12 23

OPTIQUE PHOTO CINÉ

Maison fondée en 1852

MARTIN LUTHER

Neuchâtel

Place Purry 7

AU CORSET D'OR

Rosé-Guyot Neuchâtel

GROSSESSE Ceintures spéciales

dans tous genres avec sans-25.45

Ceinture «Salus»

5% S. E. N. J.

A vendre voiture «Hudson-Terraplane»

modèle 1937/1938, transformée en carrosserie moderne en 1947 qui a peu roulé, 70.000 km. environ, limousine quatre portes, six cylindres, 13.8 CV, couleur beige, partie supérieure brune, en très bon état de marche et d'entretien. Prix intéressant. — S'adresser par écrit sous chiffres P 3659 N à Publicitas, Neuchâtel ou téléphoner au (038) 8 12 06.

LUTZ MUSIQUE

Croix-du-Marché (Bas rue du Château)

Les plus beaux DISQUES

Élégance - Economie Puissance

sont les attributs des merveilleuses motocyclettes **ALLEGRO**

Modèle **Sun** 98 cmc., moteur Villiers, 2 temps, 2 vitesses, 1.5 litre aux 100 km. Fr. 950.—

Moto Allegro 125 cmc

moteur Villiers, 2 temps, 3 vitesses, 6 HP, très confortable, économique Fr. 1450.—

Moto Allegro 197 cmc

bloc-moteur Villiers, 2 temps, 3 vitesses au pied, 8 HP, fourche télescopique, suspension arrière. Construite pour rouler à deux à 100 kmh. 2.6 litres aux 100 km. Modèle de luxe Fr. 1850.—

Grandes facilités de paiement

Depuis 10 fr. par semaine à la livraison

Catalogues, essais et renseignements au magasin

A. GRANDJEAN S. A.

Avenue de la Gare 13 NEUCHÂTEL

Pour les courses repas champêtres — vous pensez au grand choix — à la qualité aux prix — à toutes les conserves en boîtes — aux fruits frais aux fruits secs — aux potages aux sirops — aux desserts et tout, et tout, et tout.

Zimmermann S.A.

Cent onzième année.

OCCASIONS

bureaux-ministre - secrétaires, canapés, dressoirs, commodes, armoires, bahuts, lavabos, tables, chaises, divans, cuisinières à gaz, poussettes de chambre, radios, duvets neufs, régulateurs, accordeons, chapeaux neufs. Tél. 5 12 43 - Marcelle Bémey, passage du Neubourg.

Pour vos **IMPRIMÉS**

Une seule adresse

L'IMPRIMERIE CENTRALE

Rue du Concert 6, 1^{er} étage

Téléphone 5 12 26

Vélocycleur Allegro-FUCHS, 2 temps, 2 vitesses, 1 HP, embryage, 45 kmh. Dépense moins d'un centime au kilomètre. Toutes les côtes sans pédaler

Modèle **Sun** 98 cmc., moteur Villiers, 2 temps, 2 vitesses, 1.5 litre aux 100 km. Fr. 950.—

Moto Allegro 125 cmc

moteur Villiers, 2 temps, 3 vitesses, 6 HP, très confortable, économique Fr. 1450.—

Moto Allegro 197 cmc

bloc-moteur Villiers, 2 temps, 3 vitesses au pied, 8 HP, fourche télescopique, suspension arrière. Construite pour rouler à deux à 100 kmh. 2.6 litres aux 100 km. Modèle de luxe Fr. 1850.—

Divan - lit

avec matelas ne coûte que **Fr. 160.—** chez **Meubles G. Meyer** avec arrangements de paiements sur demande

OCCASION

Caméra ciné

«Kodak» 8 m/m, f. 2.7 avec sacoches en cuir, lentille pour distances de 46 à 82 cm., filtre antiblanc, Fr. 280.—

Projecteur ciné

«Kodak» 8 m/m, avec coffre, Fr. 320.—

S'adresser à W. Hugentobler, faubourg du Lac No 35.

Fourgon « Opel »

bas prix. Echange, facilités. Case postale 394, Neuchâtel.

Un lit Louis XV complet, matelas bon crin, deux tables de nuit, un lavabo, tables et chaises diverses, machine à coudre (piéd et main), réchaud à gaz deux feux, aspirateur. «Tornado» neuf, fer à repasser électrique, et divers autres objets, le tout en bon état. — S'adresser: faubourg de l'Hôpital 36, 1er à gauche.

50 fr.

Pousse-pousse d'occasion en bon état avec capote et une chaise d'enfant, 10 fr. — Demander l'adresse du No 444 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

une grande table de salle à manger et six chaises. — S'adresser: rue Louis-Favre 21, 1er étage à gauche, dès 17 heures.

Vélo d'homme

«Allegro», état de neuf, freins à triangles, vitesses, tél. 5 25 67.

« JAWA » 1951

à vendre; échange possible avec motos et side-car. — Auto-Châtellard 9, Peseux, tél. 8 16 85.

A vendre

« OPEL » 6 CV

en bon état, modèle 1936; 1350 francs. — R. Waser, garage du Seyon.

DIVAN TURC

une place, avec petit matelas propre, 50 fr. Un **SOMMIER** métallique bon état, 25 fr. — Téléphone 5 34 69.

« CITROËN »

11 légère 1948, en parfait état de marche. S'adresser: Garage R. Widmer, tél. 5 35 27.

ARMOIRES

Recherches et exécution soignée d'armoires de familles, sur porcelaine, papier, bois, parchemin. Tous dessins, tous arts appliqués.

Leçons - Travaux ATELIER D'ART VUILLE-ROBBE

30, Fbg de l'Hôpital Neuchâtel, tél. 5 22 86

A vendre joli **bureau-bahut**

«Bysance» en noyer (meuble moderne). Demander l'adresse du No 445 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un **vélo de dame**

révisé, pneus neufs, trois vitesses. — Péreuses 25, Vauseyon, rez-de-chaussée, tél. 5 11 08.

«Juvaquatre 48» **échange facilités**

Case postale 394 Neuchâtel

Le seul et unique bouillon de conception nouvelle

Bouillon gras spécial Knorr

La révélation culinaire!

Jugez-en vous-même!

Ecritaux Baux à louer

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

AU PRINTEMPS **CIRCULAN** contre les troubles de la circulation

artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique, nervosité, hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis. Fr. 4.75. Cure moyenne Fr. 10.75. Cure Fr. 19.75. Chez votre pharmacien et droguiste.

Extraits de plantes

POUR MONSIEUR :



Chaussures perforées :
TRÈS LÉGÈRES
avec semelles de cuir :
Fr. 27.80 Fr. 29.80 Fr. 30.80
avec semelles de crêpe :
à partir de Fr. 34.80



Façons décolletées :
semelles de cuir :
à partir de Fr. 29.80
semelles de crêpe :
à partir de Fr. 36.80
(tous compris)

J. KURTH S.A., Neuchâtel

SALLE DES CONFÉRENCES
Vendredi 1er juin à 20 h. 15

GRAND GALA
par l'Orchestre symphonique d'accordéons

HÖHNER
Direction : Rudolf Würthner
avec le concours de
Daide Anzagli, champion du monde
Rolf Glass, champion de l'harmonica
Marianne Haag, harpiste

AU PROGRAMME : Oeuvres de J.-S. Bach, Liszt, Rossini, de Falla, Haydn, Grieg, Petrovitch, Moussorgsky et Mascagni
Sous les auspices des «Journées Internationales de l'accordéon»

Prix des places : Fr. 3.50, 4.60, 5.75, 6.85, 8.—
Location «AU MENESTREL» Musique - Tél. 5 14 29

La Pouponnière
Lausanne

Avenue de Beaumont 48 Tél. 22 48 58

Ecole cantonale de puériculture

placée sous le contrôle de l'Etat, forme :
des infirmières d'hygiène maternelle et infantile,
des gardes d'enfants,
des futures mères de famille expérimentées.

Institution reconnue par l'Alliance suisse des infirmières d'hygiène maternelle et infantile.

Age d'admission : 19 ans.
Renseignements et prospectus à disposition.

TRAVAIL ASSURÉ PAR L'ÉCOLE

Pex
Dès aujourd'hui à 15 h. Pour 3 jours

Carmen **MIRANDA** Viviane **BLAINE**
Une parade de rythmes et de gaieté en technicolor !

CHIQUITA

EN COMPLÉMENT : Une action trépidante !...
Un coursier ardent !...
BEAUTÉ NOIRE, le roman d'Anna Séwen qui défie la critique des continents

PRÊTS
très discrets

À personnes solvables par banque fondée en 1912. Conditions sérieuses. Pas d'avance de frais.

BANQUE PROCREDIT FRIBOURG

Tous vos nettoyages : fenêtres, entretien et traitements spéciaux de parquets par la maison spécialisée

L'ÉCLAT

Tél. 5 53 61 - Manège 54

Pour vous
Mamans et futures mamans
GRATUITEMENT
Préparation de layettes
Aide et conseils

Dorénavant tous les **JEUDIS** de 15 à 19 heures, rue du Seyon 2, passage P.K.Z., et par correspondance

Grâce à son outillage moderne à son grand choix de caractères à son riche assortiment de papiers

L'IMPRIMERIE CENTRALE
Rue du Concert 6

vous donnera toute satisfaction

AUTOS
En vente «VW» «Renault» 4 CV, «Topolino» 1949, «DKW», «Ford» 11 CV 1939. Echange possible avec motos. Autos-Chatelard 9, Peseux, tél. 8 16 85.

A vendre, pour cause de double emploi,
installation complète d'éclairage
trois lampes, système Butagaz. S'adresser : 4, avenue du 1er-Mars, chez J. Costantini.

TOUTES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
TÉL. 5.45.21

Elexa
ÉLECTRICITÉ
RUELLE DOUBLE 1 NEUCHÂTEL

CFE
GARE DE NEUCHÂTEL

Billet spéciaux à prix réduits à destination de **LUGANO**
du 1er au 14 juin à l'occasion de
l'exposition internationale de boulangerie-pâtisserie à Lugano du 2 au 14 juin 1951. ESPA

Prix : en 1ère classe Fr. 39.—, en 2ème classe Fr. 28.30 y compris l'entrée à l'exposition
Aller et retour par n'importe quels trains, validité 4 jours.

HÔTEL TERMINUS
A NEUCHÂTEL

Par ces belles journées venez tous visiter sa splendide terrasse

Panorama unique et grandiose

Consommation de choix à des prix modérés

Fondation Suisse «POUR LA VIEILLESSE»
Section cantonale neuchâteloise

Assemblée générale
Mardi 5 juin 1951, à 16 h. 15

au Buffet de la Gare de la Chau-de-Fonds, 1er étage, avec l'ordre du jour suivant :

- Rapport du comité sur son activité en 1950 ;
- Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes ;
- Nomination de membres du comité ;
- Rapport du comité sur l'activité future de la Fondation ;
- Divers.

Le comité cantonal neuchâtelois.

RADIO

Vente et location de postes récepteurs neufs et d'occasion
Conditions intéressantes
Service technique

HUG & Cie
Musique
NEUCHÂTEL

XIII^{me} Fête cantonale des chanteurs neuchâtelois
LE LOCLE

Samedi 2 juin, dès 13 h. 15 : Concours d'exécution au Temple français
Dimanche 3 juin : 10 h. 45 : Cortège en ville
11 h. 15 : Réception et remise du drapeau à la halle des fêtes
14 h. 30 : Manifestation officielle à la halle des fêtes
GRAND CONCERT, CHŒURS D'ENSEMBLE (1200 chanteurs)

Grands galas de la chanson française
A LA HALLE DES FÊTES 2 ensembles de réputation mondiale

Vendredi 1er juin, à 20 h. 30
Colette Jean de la Radio
présente :
L'Orchestre de la Radio française et de Radio-Luxembourg

Samedi 2, Dimanche 3 et lundi 4 juin, à 20 h. 30
L'Orchestre de la Radio française et de Radio-Luxembourg

Marcel COESTIER
et ses 15 musiciens
Solistes : Nadine Young - Jacques Fervil - J. Mercadier - Bill Woodie et Monsieur Adrien

Jean TAREC
chansonnier de Radio-Genève
WARO et ASTI
les Joyeux cuisiniers jongleurs
LES ONDELINES
dans leur tour de chant
et
André SALVADOR
le chansonnier fantaisiste atomique

Marcel Coestier
et ses 15 musiciens
Solistes : Nadine Young - Jacques Fervil - J. Mercadier - Bill Woodie et Monsieur Adrien

Un ensemble de grande classe internationale
LES COMPAGNONS DE LA CHANSON
dans leur tour de chant

PRIX DES PLACES : Fr. 5.50, 4.40, 3.30, 2.20 (taxes comprises)
Location ouverte le jeudi 24 mai : au Locle : Mag. Klenk-Moreau et Gindrat
A la Chau-de-Fonds : Tabacs H. Girard, Léopold-Robert 68

Hôtel du Jura, Chiètres
Tél. (031) 9 47 11

Tous les jours les délicieuses
ASPERGES DE CHIÈTRES
Petits coqs - Jambon de campagne

Se recommande :
H. Kramer-Hurni

MARIAGE
Agriculteur présentant bien, sympathique, avec beau domaine, en bonne situation, désire rencontrer gentille compagne, 25-35 ans. — Case transit 1232, Berne.

la prairie
son assiette sur le pouce à Fr. 2.—
Escalope viennoise
Petites carottes nouvelles
Pommes de terre

Pension d'enfants «ALPINA»
Rougemont
O. COTTIER-ROCH
Tél. (029) 4 61 26
BUT DE PROMENADE

CINÉMA
Faubourg du Lac 27
Tél. 5 44 33
Tous les soirs à 20 h. 30

ARC

LOUEZ D'AVANCE s. v. p.
Prix des places :
Fr. 1.20 - 1.70 - 2.20

GABRIELLE DORZIAT **SIMONE RENANT**
Dans un film profond et humain
L'ANGE QU'ON M'A DONNÉ
Une réalisation de Jean Choux

avec **JEAN CHEVRIER** et **JEAN WALL**

Écran agrandi

Samedi et dimanche, à 15 h. : Matinées à prix réduits : Fr. 1.20 et 1.70

Samedi 2 juin
ZOFINGUE
? ? ?

CASSATA
Tea-room **BURKI**
PESEUX

FONDS SANDOZ
Assemblée générale
Lundi 4 juin 1951 à 14 h. 30
à l'Hôtel judiciaire du Locle

ORDRE DU JOUR :
Reddition des comptes.
Le comité.

Baden près Zurich
station de guérison par excellence des rhumatisants
L'efficacité
des remèdes chimiques combattant le rhumatisme, la goutte et la sciaticque n'est généralement que de courte durée, mais les sources thermales de Baden, célèbres depuis des siècles, vous apportent une guérison durable. Prospectus par le bureau de renseignements - Téléphone (056) 2 53 18

Pour votre chambre à coucher adressez-vous à **MEUBLES Silva** NEUCHÂTEL

Courses INTERNATIONALES - Concours MORGES

Samedi 2 juin dès 9 h.
Dimanche 3 juin dès 7 h. 30
Dimanche 10 juin dès 14 h.

Samedi : Tribunes à Fr. 3.— et 5.—, Pelouses Fr. 1.— Dimanches : places numérotées Fr. 6.—, 7.—, 8.—, 10.—, 12.—, 15.—, 20.—, Pelouses Fr. 2.50
BILLETS : AGENCE NAVILLE, MORGES

THÉÂTRE CINÉMA Dès ce soir à 20 h. 30

MERLE OBERON - ROBERT RYAN
dans une sensationnelle aventure d'espionnage

L'EXPRESS de BERLIN

La ruse, le danger et la mort mènent leur jeu infernal, mais l'audace et le courage sont des adversaires dangereux... et la lutte est sans merci

et un deuxième film **POLICE FRONTIÈRE**

QUEL EST LE MYSTÈRE DU TRAIN TRAGIQUE ?

Pour 3 jours seulement



CINZANO

LA VIE NATIONALE

Une avalanche ensevelit des ouvriers près d'Innertkirchen

Une victime

INNERTKIRCHEN, 30. — Le travail avait repris depuis quelques jours à la construction du barrage des forces motrices de l'Oberaar lorsque mardi, vers 17 heures, une avalanche est descendue du Sittelhorn, ensevelissant un groupe d'ouvriers en plein travail.

Les auteurs de l'attentat de la gare de Belp devant les assises bernoises

BERNE, 29. — Mardi a commencé devant la Cour d'assises de Berne le procès intenté aux nommés Hans Zwhalen, employé de garage, 27 ans, et Hellmut Zwhalen, de huit ans plus âgé, pour l'attentat commis à la gare de Belp, de la ligne de la Gürbe, dans la nuit du 23 août 1950, et dans lequel Hans tira froidement sur le préposé à la station, M. Bühler. Les deux coupables, sans être parents, avaient fait connaissance au pénitencier de Witzwil et avaient maintenu leurs relations après leur libération. L'office cantonal de contrôle leur avait procuré de bonnes places, mais ni l'un ni l'autre n'avaient pu se contenter, de sorte qu'ils décidèrent de tenter un nouveau coup pour se procurer de l'argent.

Hans alla chercher son ami à Innertkirchen avec une auto volée à son patron. Hellmut, qui avait résidé autrefois dans la vallée de la Gürbe, proposa une attaque de la station de Belp qui est ouverte jusqu'au dernier train. Tandis que Hellmut revolvait au poing, dans le local, le jeune fonctionnaire leva immédiatement les bras et déposa les clés sur la table, de sorte qu'Hellmut put ouvrir le tiroir de la caisse et s'emparer d'environ 700 fr. Hans ordonna au jeune fonctionnaire de se mettre à genoux et lui tira une balle dans la tête par derrière, balle qui, aujourd'hui encore, n'a pas encore pu être extraite. Longtemps, le malheureux a été entre la vie et la mort.

Les deux accusés ont fait des aveux dans l'ensemble.

Le comité de direction de l'Office du tourisme de Montreux a appelé au poste de directeur, en remplacement de M. E. A. Albin, démissionnaire, M. L. E. Fessina, qui avait dirigé l'Office du tourisme de Lucerne de 1931 à 1946.

La Ligue suisse pour la sauvegarde du patrimoine national s'est réunie dimanche à Ragaz-les-Bains, sous la présidence de M. Erwin Burckhardt, de Saint-Gall.

Pendant les jours de fin de semaine, la Swissair a inauguré un service de nuit Genève-Londres et retour. Après un vol de deux heures et demie, le voyageur arrive à 5 heures du matin sur l'aérodrome et peut être à Londres à 7 heures. Il pourra rester toute la journée à Londres et rentrer le soir même après un vol qui durera de nouveau deux heures et demie, qui lui permettra d'être à Genève peu avant minuit.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	28 mai	29 mai
Etats Neuchâtel	752.-	752.-
Crédit fone. neuchâtel	720.-	720.-
La Neuchâteloise, as. g.	980.-	980.-
Câbles élec. Cortalio	6900.-	6900.-
Ed. Dubied & Cie	1175.-	1140.-
Ciment Portland	2350.-	2350.-
Tramways Neuchâtel	500.-	500.-
Suclard Holding S. A.	385.-	385.-
Etablissement Perrenoud	525.-	525.-

Bourses de Zurich et de Bâle

OBLIGATIONS	28 mai	29 mai
3% Emp. féd.	100.-	103.10%
8% Emp. féd.	101.-	101.-
3% C.F.P. diff.	103.50%	104.50%
3% C.F.P.	100.85	100.80%

ACTIONS	28 mai	29 mai
Union banques suisses	970.-	966.-
Société banque suisse	769.-	769.-
Crédit suisse	810.-	810.-
Réassurances Zurich	5900.-	5775.-
Aluminium Cl. plips	2250.-	2295.-
Nestlé Alimentana	1595.-	1598.-
Sulzer Frères I.A.	2050.-	2035.-
Sandoz S. A. Bâle	4310.-	4320.-
B. de J. Hoffmann	4750.-	4800.-
La Roche, Bâle	254.-	254.-
Royal Dutch	254.-	254.-

Billets de banque étrangers

Cours du 29 mai 1951

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.13	1.16 1/2
Dollars	4.31	4.34
Livres sterling	10.90	11.10
Francs belges	8.30	8.45
Florins hollandais	105.-	107.-
Liras italiennes	65.-	68.-
Allemagne	85.-	87.- 1/2
Autriche	14.95	15.- 1/2

STUDIO

AUJOURD'HUI à 15 h.

LE FILM CONCERT DE WALT DISNEY

FANTASIA

Enfants admis dès 10 ans avec les actualités

Prix des places: enfants, Fr. 1.- et 1.70 adultes, Fr. 1.70 et 2.20

Ce soir à 20 h. 30
Occupe-toi d'Amélie

A l'Union des sociétés suisses de développement

On devrait supprimer certaines lignes ferroviaires déficitaires plutôt que d'imposer encore le trafic automobile

A Fribourg s'est tenue la 50me assemblée générale de l'Union suisse des sociétés de développement, à laquelle prirent part une cinquantaine de mandataires venus des divers cantons suisses.

M. Raaflaub, secrétaire de la Fédération routière suisse s'est attaché au cours de l'assemblée à faire ressortir les caractéristiques de la concurrence entre le rail et la route. Cette concurrence est pour ainsi dire uniquement le fait de quelques centaines de camions lourds effectuant régulièrement des transports entre de grands centres et sur des parcours parallèles aux voies ferrées. Il est regrettable que le récent statut des transports automobiles ait été rejeté par le peuple, car il devait permettre d'aboutir progressivement à des solutions raisonnables. Il n'en reste pas moins que les chemins de fer devraient envisager la suppression de certaines lignes déficitaires, sortes de branches gourmandes qui nuisent à l'ensemble du réseau.

Pour une augmentation immédiate des salaires

BEERNE, 28. — Le congrès de la Confédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'aliénation s'est terminé lundi.

L'assemblée a adopté à l'unanimité diverses résolutions. En ce qui concerne le problème des prix et des salaires, elle constate que les autorités n'ont pas pris jusqu'ici de mesures efficaces contre le renchérissement. La réintroduction du contrôle des prix est demandée ainsi qu'une adaptation immédiate des salaires au coût de la vie qui s'est élevé. Une autre résolution demande l'assurance invalidité et une révision de l'assurance maladie et accidents en introduisant l'assurance-maternité.

Puis une résolution relative à la «politique fiscale injustifiée de la Confédération» rejette toute imposition des articles de consommation. Le congrès ne pourra admettre un impôt général sur les boissons que s'il remplace l'imposition actuelle sur la bière et si son produit est destiné uniquement à des buts sociaux. Enfin, une dernière résolution recommande une solidarité plus étroite entre syndicats.

Le statut de l'horlogerie devant la commission des Etats.

BERNE, 29. Lundi 28 mai a siégé à Berne, sous la présidence du député au Conseil des Etats Ackermann, la commission de ce conseil qui est chargée d'examiner le projet d'arrêté fédéral sur les mesures propres à sauvegarder l'existence de l'industrie horlogère suisse.

Un gros incendie à Sierre.

SIERRE, 30. Mardi après-midi, un gros incendie s'est déclaré dans le quartier de Borzuat, à Sierre. Quatre immeubles ruraux, avec leur contenu, ont été complètement détruits par le feu. Seul le bétail a pu être sauvé. Une maison d'habitation de trois étages a été gravement endommagée. Son toit et son étage supérieur sont détruits. Les dégâts sont évalués de 80,000 à 100,000 fr. On ignore les causes du sinistre.

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion: 7.10, bonjour matinal, 7.15, inform. et heure exacte, 7.20, musique tchèque, 9.15, émission radioscopaire: Sur les bords du lac de Zurich, 9.45, la boutique fantaisie, 10.10, émission radioscopaire, suite, 10.40, Heim-Kampf, pianiste, 10.42, signale la Sonate n° 8 de Beethoven, 11 h., mosaïque musicale, 11.45, vies intimes, vies romanesques, 11.55, musique symphonique, 12.15, Suite orientale, de Popy, 12.25, le rail, la route, les alpes, 12.45, signal horaire, 12.49, inform., 12.55, Sans annonce, 13.45, la femme chez, 13.49, signal horaire, 16.30, Beromünster: musique nouvelle de compositeurs suisses allemands, 17.30, la rencontre des isolés: La Chartreuse de Parme, 17.55, les rendez-vous des benjamins, 18.30, l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires, 18.40, intermède musical, 18.45, réflexes d'ici et d'ailleurs, 19.13, l'heure exacte et le programme de la soirée, 19.15, inform., 19.25, le Tour cycliste d'Italie, 19.30, destins du monde, 19.40, mosaïques, 20 h., Destin d'exception: Arthur Honegger, 20.30, Concert de musique pour orchestre de chambre. Au programme: Jean-Christien Bach, J.-S. Bach, Pergolèse, Mozart, 22.10, une émission internationale des Jeunesses musicales, 22.30, inform., 22.35, pénombre.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Rex: 15 h. et 20 h. 30. Chiquita, beauté noire.

Studio: 15 h. Fantasia, 20 h. 30. Occupe-toi d'Amélie.

A.B.C.: 20 h. 30. L'ange qu'on m'a donné.

Apollo: 15 h. et 20 h. 30. Femmes sans nom.

Palace: 15 h. et 20 h. 30. Amour et compagnie.

Théâtre: 20 h. 30. L'express de Berlin.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le dépôt des listes électorales en France

PARIS, 29 (A.F.P.). — D'après les statistiques officielles communiquées à 1 h. (G.M.T.) par le ministère de l'Intérieur, c'est à 801 que s'établit le total des listes homogènes présentées pour les élections législatives du 17 juin par les partis et groupements nationaux de la métropole, les départements de l'Algérie et d'outre-mer, ce qui représente approximativement 4100 candidats.

Pour la France métropolitaine seule, on dénombre 737 listes — 41 en Algérie et 23 pour l'outre-mer — alors qu'en 1946 on ne comptait que 2801 candidats se réclamant de 86 étiquettes politiques. Le chiffre des femmes a diminué: 382 en 1946, 141 en 1951, le plus grand nombre étant représenté par le parti communiste. C'est d'ailleurs le parti communiste qui totalise le plus grand nombre de listes avec 113, dont 102 pour la France seule. Viennent ensuite, par ordre d'importance, et toujours pour la métropole: Rassemblement du peuple français: 98; parti socialiste (S.F.I.O.): 94; républicains populaires (M.R.P.): 62; Union des indépendants, des paysans et des républicains nationaux (quatrième force): 55.

Les autres groupes politiques ne dépassent pas le chiffre de 30 listes; c'est le cas notamment du parti radical avec 22, du Rassemblement des gauches républicaines: 18, que préside M. Edouard Daladier, de l'Union socialiste et démocratique de la Résistance (U.D.S.R.) avec comme membre influent M. René Pleven pour la métropole, le Mouvement communiste indépendant (Darius Le Corre), 188 listes se sont, d'autre part, apparentées.

Le maréchal Pétain quittera-t-il l'île d'Yeu ?

PARIS, 29 (A.T.S.). — Selon le «Monde», dans le rapport qu'ils ont transmis à M. Vincent Auriol, les propositions Binet, Richet et Cornu, qui se sont rendus récemment à l'île d'Yeu, conseilleraient le transfert du maréchal Pétain hors du fort de la Pierre-Levée, au cas où la santé du prisonnier viendrait à s'améliorer.

Ce transfert est impossible dans l'état d'extrême faiblesse actuel du malade. Les experts confirment les indications données périodiquement par les bulletins des médecins traitants: gangrène sèche du pied droit, appauvrissement physique très accentué et somnolence.

Les élections italiennes

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Bien que le parti communiste ait atteint la majorité, les partis modérés l'emportent à Forlì, centre important de Romagne, grâce au système de l'appareillement, par 24,907 voix à la liste modérée contre 21,636 à la liste social-communiste.

En revanche, à Pesaro, la majorité est revenue à la liste social-communiste avec 16,057 contre 14,016 à la liste des partis modérés.

Majorité des modérés dans 23 des 27 chefs-lieux de province

ROME, 30 (A.F.P.). — La coalition des partis modérés et du centre s'est assurée la majorité dans 23 des 27 chefs-lieux de province où ont eu lieu les élections municipales.

Les social-communistes ont perdu la majorité dans 10 de ces villes et ne l'ont conservée que dans 4: Bologne, Avone, Rovigo et Pesaro.

Scission dans le parti socialiste du Reich

WUPPERTAL, 29 (D.P.A.). — La section du parti socialiste néo-nazi du Reich (S.R.P.) du Rhin du nord-Westphalie s'est détachée du S.R.P. fédéral dirigé par MM. Dorls et Remer, et a constitué une entité autonome ayant pour nom «Groupe allemand». La «Jeunesse du Reich», dirigée par Walter Matthaei, s'est également détachée du S.R.P. Il est prévu de fonder un nouveau directoire fédéral avec la participation de plusieurs anciens fonctionnaires S.R.P. du Rhin du nord-Westphalie, de la Basse-Saxe, du Slesvig-Holstein et du Palatinat. La scission est due au fait que l'on soupçonne le directoire fédéral du S.R.P. d'avoir établi des relations avec l'Est.

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, le gouvernement a remis aux hauts commissaires alliés une note sur la question de la Sarre. Il constate que les mesures politiques prises actuellement en Sarre portent préjudice à un futur traité de paix.

Cent gendarmes à la recherche d'un meurtrier près de Rouen

ROUEN, 29 (A.F.P.). — Plus de cent gendarmes recherchent depuis 24 heures un cultivateur de Villers-Escale, à une vingtaine de kilomètres de Rouen, qui lundi matin a tué sa belle-sœur et grièvement blessé sa femme et un cultivateur de ses amis.

Le meurtrier, André Grand sire, âgé de 40 ans, se désintéressait des travaux des champs. Il passait le plus clair de son temps au lit, à jouer du piano ou à écouter des disques. Lundi, il se rendit à quelques kilomètres de sa ferme chez son ami Savey, également cultivateur, et l'invita à monter dans son auto. Sur le refus de Savey, il tira sur lui à bout portant, l'atteignant à la poitrine, puis enfuit en voiture.

Comme un fou, il partit alors pour Bouville où Mme Grand sire était en traitement chez sa sœur, Mme Masselin. Là, il enfonce la porte de la chambre de sa femme et sous les yeux de son propre fils et des deux enfants Masselin, il tira deux balles sur la malheureuse qu'il abattit grièvement blessée au visage et aux pommoms. Mme Masselin s'était barricadée dans sa chambre. A travers la porte, le forcené mitrilla sa belle-sœur qui s'éffondra, mortellement atteinte. Grand sire partit ensuite pour Rouen, où il emprunta à son frère 30,000 fr. et une bicyclette, puis il disparut.

Selon un communiqué de Bonn

La production des armements en Allemagne de l'est est plus forte qu'avant la guerre

BONN, 29 (D.P.A.). — La zone soviétique a non seulement rétabli son ancien potentiel de guerre qui devait être détruit selon les décisions de Potsdam, mais elle l'a encore considérablement renforcé et étendu en 1950.

C'est la constatation que fait le ministère fédéral de Bonn pour les questions relatives à l'ensemble de l'Allemagne, dans un rapport publié mardi sur la «production des armements dans la zone d'occupation soviétique». De nombreuses entreprises de la zone soviétique produisent d'importantes quantités de pièces d'armement, en particulier des pièces de tanks, de canons, de munitions, de sous-marins et d'avions, et divers objets d'armement et d'appareils destinés au service de renseignement. En cas d'agression venant de l'est, tout le matériel de guerre produit en zone soviétique serait mis à la disposition des peuples auxiliaires de l'U.R.S.S. Le potentiel d'armement de l'Union soviétique et de tous ses satellites a une signification agressive, car il forme un tout organisé et dirigé par Moscou. Les déclarations soviétiques sur la délimitation de la zone soviétique ne correspondent pas à la réalité.

Catastrophe minière en Grande-Bretagne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les appareils de ventilation ayant été détruits, les sauveteurs sont gênés par les gaz nocifs et doivent porter des masques à oxygène. Il est impossible de prévoir le temps qu'il leur faudra pour atteindre l'extrémité de la galerie. Les progrès des travaux sont communiqués par bulletins toutes les trois heures.

Un sauveteur tué par un éboulement

LONDRES, 30 (A.F.P.). — Deux autres victimes sont venues s'ajouter mardi soir à la liste des morts de la catastrophe minière d'Easington (comté de Durham) où une explosion a enseveli 78 mineurs.

L'un des sauveteurs participant aux travaux de déblaiement a, en effet, été tué par un éboulement. D'autre part, le seul mineur qui ait été remonté vivant de la mine est décédé dans la soirée à l'hôpital de Ryhope des suites de ses blessures. Le nombre des victimes s'élève actuellement à seize.

A 20 h. G.M.T., on n'avait toujours pas recueilli le moindre signe de vie des 63 autres mineurs manquants.

Les sauveteurs n'ont progressé que très lentement dans leurs travaux et ils se trouvent, à 20 h. G.M.T., à 900 m. environ de l'endroit où l'explosion s'est produite. M. E. A. Skinner, président de l'administration des houillères pour la région de Durham, a déclaré au cours d'une conférence de presse que l'espoir de retrouver des survivants diminuait rapidement. Le roi George VI a envoyé mardi soir un message de sympathie au village d'Easington.

EN CORÉE

La résistance des Chinois s'est accrue hier

FRONT DE CORÉE (secteur ouest), 29 (A.F.P.). — Les troupes alliées ont été arrêtées mardi matin au cours de leur avance vers Yonchon par la résistance énergique de deux régiments ennemis soutenus par de l'artillerie.

Entre Musan et Korangori, les Alliés ont été sérieusement attaqués par deux bataillons nord-coréens sur la rive nord de l'Imjin; en dépit des renforts reçus mardi après-midi par les communistes, les éléments des Nations Unies ont cependant progressé mardi, dans cette région, de deux kilomètres.

Dans le secteur de Hwachon-Chuncheon, les Alliés ont fait lundi plus de 2500 prisonniers chinois, ce qui est un chiffre record pour une seule journée.

AVIS TARDIFS

Chapelle des Terreaux 20 h. 15

SAINT PIERRE
par le
DOCTEUR SATRALKER
Union pour le Réveil

Groupe Mazdaznan de Neuchâtel
CE SOIR, à 20 h. 15
Petite salle des conférences:
«Culture du sol et culture de soi»

Ce soir à 20 h. 15 au Musée ethnographique
Groupe d'hommes des Valangines.



NEUCHÂTEL
Sous l'Hôtel du Lac

Le magasin sera fermé cet après-midi pour cause de deuil.

Des fraises pour la confiture
forte récolte en Italie, très belle qualité à des prix intéressants
Profitez-en tout de suite, car l'importation sera sévèrement contingentée à partir du 1er juin déjà

Les magasins de premiers spécialistes acceptent des commandes pour jeudi et vendredi
N.B. — Nouvel arrivage de beaux haricots de NAPLES, sans fils
E. Jordan fils importateur



F.C. Vienne - Cantonal
Les membres du club, sur présentation de la carte, paient demi-place
Samedi 2 juin, à 17 h. 10
Servette-Cantonal
Championnat Ligue nationale A
A 15 h. 30
Servette réserve - Cantonal réserve
Pour les deux matches, billets en vente d'avance chez Mme Betty Fallet, cigares, Grand-Rue 1

LES SPORTS

DE FOGGIA A PESCARA (311 KM.)

Une étape pour rien au Tour d'Italie

(SERVICE SPÉCIAL)

Dupont, Bertocchi et Petrucci ayant abandonné lundi, quatre-vingt-deux coureurs étaient qualifiés pour la dixième étape qui menait, mardi, les concurrents de Foggia à Pescara. C'était la plus longue étape du tour, étape très dure d'autre part, car les cyclistes devaient emprunter un itinéraire sinueux et montagneux. Ils ne faisaient, en effet, que monter et descendre. Ils avaient aussi à escalader deux cols: celui de Macerone et celui des Cinque Miglia en fin d'étape. Ces deux cols compliquent le grand prix de la montagne. Les concurrents, enfin, avaient à lutter contre la poussière, car, sur une grande partie du parcours, ils devaient rouler sur des routes non goudronnées et souvent en mauvais état. C'est la raison pour laquelle les organisateurs avaient autorisé exceptionnellement les changements de roues.

Quatre-vingt-deux coureurs prennent donc le départ à Foggia et, en prévision des difficultés qu'ils rencontreront, les routiers couvrent les premiers kilomètres à une allure très réduite.

La route devient poussiéreuse, la chaleur accablante et la liste des crevaisons de plus en plus longue. Tous les coureurs sont victimes des callous, aussi bien les as que les domestiques, et personne ne peut profiter du malheur d'autrui.

Les cols

C'est un gros peloton qui, après Bivio, entame la longue montée de 18 km. qui va le mener au sommet du Macerone, premier grand prix de la montagne, altitude: 1052 m. Dans la montée, de nombreux coureurs, fatigués, sont lâchés. Quelques-uns d'entre eux vont avoir même un retard assez considérable. Mais, en tête, les favoris restent plus ou moins ensemble et l'on ne peut pas parler d'une dislocation complète. Les hommes se suivent en file indienne et, au sommet du col, l'ordre des passagers est le suivant: 1. Roma; 2. Pasotti; 3. Bobet; 4. Magni; 5. Menon.

Après le Macerone, un regroupement des hommes de tête s'opère dans la descente. Puis on remonte la côte de Rionero-Sannatico. Au sommet de cette

Commentaires

On attendait beaucoup de cette étape. En fait, aucun bouleversement du classement général n'a été enregistré. Les as sont toujours restés ensemble, se surveillant de très près, et aucun d'eux ne pouvait, dans ces conditions, déclencher une offensive capable de réussir. Le train a été très lent, en sorte que les attardés par suite de crevaisons ont pu rejoindre. Tant et si bien qu'au fil des kilomètres la situation ne s'est pas modifiée.

Chez les Suisses, belle course de Koblet qui est en parfaite condition et a impressionné les suivants par son aisance. Kubler a été très régulier, mais n'a pas pris l'offensive. Schner a pu rester dans le peloton et est donc arrivé en même temps que les deux «K». Croci-Torti, malheureusement, n'a pas été favorisé par les circonstances et a perdu de nouveau du temps.

Mercredi, repos à Pescara.

COMMUNIQUÉS

La XIIIème fête cantonale des chanteurs neuchâtelois au Locle

La XIIIème fête cantonale des chanteurs neuchâtelois aura lieu les 2 et 3 juin prochains, au Locle. De nombreuses sociétés de chant s'y rendront et participeront au concours de chant que les organisateurs ont mis sur pied.

DIABLIÈRES L'APÉRITIF COMPLET

1. Magni, 66 h. 12'21"; 2. Astrua, 66 h. 13'8"; 3. Kubler, 66 h. 13'30"; 4. Bobet, 66 h. 13'58"; 5. van Steenberghe, 66 h. 14'22"; 6. Schær, 66 h. 15'55"; 7. Fausto Coppi, 66 h. 16'39"; 8. Koblet, 66 h. 18'39"; 9. Zampini, 66 h. 18'58"; 10. E. Brasola, 66 h. 19'48".

La Cour internationale de justice demande à Téhéran de défendre son point de vue

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

LA HAYE, 29 (A.F.P.). — La Cour internationale de justice, après avoir reçu la requête britannique soumettant à son arbitrage le différend qui a surgi entre le gouvernement de Grande-Bretagne et celui de l'Iran, a immédiatement signifié par télégramme à Téhéran la demande dont elle avait été saisie. Une lettre a ensuite été officiellement adressée à l'Iran, lui demandant de désigner ses représentants pour défendre son point de vue devant la juridiction internationale. Jusqu'à ce jour, aucune réponse n'est encore parvenue de Téhéran à La Haye.

On ne pense cependant pas, dans les milieux proches de la Cour internationale, que l'Iran se dérobera à cette demande d'arbitrage. Jusqu'à ce jour, le cas ne s'est jamais produit. Un refus iranien mettrait donc la Cour devant une situation nouvelle l'obligeant à prendre une décision de caractère exceptionnel, soit en avisant le gouvernement britannique que la carence iranienne l'empêche de prononcer son arbitrage, soit encore — et cela ne semble pas exclu — en rendant une décision par défaut.

Les sentences ou décisions de la Cour internationale sont prononcées, sans droit de recours ou d'appel pour la partie perdante.

AUX ETATS-UNIS, une grève a éclaté aux usines Chrysler, à Détroit. Déposant devant la commission d'enquête du Sénat, le général Vandenberg a prononcé un plaidoyer en faveur de l'accroissement des forces aériennes qu'il dirige.

Le tribunal de district de Washington a repoussé le dernier recours présenté par l'avocat des sept criminels de guerre condamnés à mort et détenus à Landsberg.

M. Dulles, conseiller du département d'Etat, a déclaré que la menace soviétique «pétrifie tout effort créateur».

EN FRANCE, la 63me séance de la conférence des suppléants n'a réalisé aucun progrès.

EN ANGLETERRE, la grève de 15,000 chauffeurs de camions a déjà eu des répercussions défavorables dans le domaine de l'importation et de l'exportation.

EN YUGOSLAVIE, hier s'est ouvert à Belgrade un procès intenté à quatre individus accusés d'espionnage au profit de la Tchécoslovaquie.

Pourquoi Jack Rollan a-t-il disparu de la radio ?

Telle est la question que l'on se pose à l'heure actuelle d'un bout à l'autre de la Suisse romande, et outre-Sarine aussi. L'auditeur se désole de ne plus entendre, depuis de longs mois déjà, le traditionnel et tant attendu «Bonjour» de l'ami Jack, ainsi que son charmant «Jane et Jack»...

On parle certes de vacances, mais on prétend aussi, non sans quelque raison, que cette soudaine disparition aurait une autre cause encore.

Désireux d'éclaircir ce petit mystère, «CURIEUX» s'est livré à une rapide enquête et vous apporte d'intéressantes précisions à ce sujet dans son dernier numéro.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Chiche ! M. Luc de Meuron !

Nous avons reçu de M. Luc de Meuron, professeur et député, la lettre suivante :

Monsieur le directeur,
Vous m'obligeriez en publiant les lignes suivantes en guise de bref commentaire à l'article que vous avez eu l'amabilité de me consacrer dans votre numéro du vendredi 25 mai 1951.

Certains de vos lecteurs vous auront sans nul doute su gré d'avoir témoigné élogieusement de la vigilance avec laquelle vous tentez de dénoncer, à certaines heures, ceux qui, par leur action quotidienne, défendent dans le domaine économique et social des conceptions que vous n'approuvez pas. Cela n'a, en effet, rien d'étonnant, puisque vous n'avez dit vous-même un jour que la « Feuille d'avis » n'était pas neutre. En la reconnaissant ainsi, vous faites taire les esprits malveillants qui continueraient à vous accuser de camoufler sous des dehors de cette impartialité vos propres thèses.

En me traitant ainsi que tous ceux qui partagent mes idées, de totalitaires de gauche, la « Feuille d'avis », sous votre propre signature, vient de prouver qu'elle n'hésite pas à abandonner le ton d'objectivité et de mesure qui doit caractériser un journal d'annonces et d'informations générales. Ce n'est pas le moindre mérite de votre texte, qu'il vaille la peine de relever à l'intention de vos lecteurs.

Luc de MEURON.

En vérité, nos lecteurs n'avaient pas besoin que M. de Meuron répète ce que nous venions de dire; ils savent lire. Quant à « ton d'objectivité et de mesure », nous nous y efforçons dans ce journal, autant que M. de Meuron dans le sien. Mais ce ne nous empêche pas d'appeler un chat un chat et de traiter de totalitaire (et de pétachard aussi), celui qui, après avoir attaqué un tiers, lui refuse la possibilité de se faire entendre de son public.

Sur quoi, voici la fameuse lettre du pasteur Ostermann dont M. Luc de Meuron et la « Sentinelle » ont repoussé la publication. Nos lecteurs, après avoir lu ces deux documents, verront où est l'objectivité et où se trouve le camouflage :

Monsieur le professeur de Meuron, grand-prêtre de la religion étatisée,

On me communique tardivement un article de M. Luc de Meuron, paru dans le « Peuple » (et la « Sentinelle » — Réd.) du 4 avril en réponse à ma proposition, dans le « Messenger social » du 10-25 mars, d'une initiative populaire devant aboutir à diminuer de 20% en deux ans nos impôts généraux.

Que s'abatte ! Mon « inconscience », ma « bêtise », mon « méconnaissance totale des réalités les plus simples », mon « ignorance », ma « naïveté », etc., en prennent pour leur grade, je vous assure... ce qui

Bureau du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :
Dans sa séance du 29 mai 1951, le Conseil d'Etat a constitué son bureau comme suit pour la période du 1er juin 1951 au 31 mai 1952: président, M. Jean-Louis Barrelet; vice-président, M. Edmond Guinand.

Nomination

Dans sa séance du 29 mai 1951, le Conseil d'Etat a nommé M. René Galland, actuellement commis au département des finances, aux fonctions d'aidé-comptable à la comptabilité de l'Etat.

LA VILLE

Une panne de courant
Hier soir, à 20 h. 55 environ, une panne d'électricité a privé de lumière certains quartiers de la ville. Le courant n'a été rétabli qu'à 21 h. 20.

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir à l'usine de Champ-Bougin, la panne fut provoquée par le déclenchement d'un disjoncteur à la station des Deurres, par suite d'un court-circuit probable sur la ligne de tramways Neuchâtel - Boudry.

Nomination

d'un directeur-adjoint à la Bibliothèque de la ville
Le Conseil communal a nommé au poste de directeur-adjoint M. Jean-Louis Santschy qui, après avoir obtenu à l'Université sa licence en histoire et géographie, a poursuivi ses études à Paris, à l'Ecole des Chartes, dont il est sorti avec le diplôme d'archiviste-paléographe.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 29 mai. Température: Moyenne: 14,9; min.: 8,9; max.: 20,2. Baromètre: Moyenne: 717,3. Vent dominant: à direction: sud; force: faible de 12 h. à 15 h. 30; nord-nord-ouest modéré de 15 h. 30 à 20 h. Etat du ciel: couvert à très nuageux jusqu'à 12 h. 30 environ; légèrement nuageux à nuageux l'après-midi.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Le « jeu de la circulation » a commencé

Hier matin, sur la partie est de la place du Port, aménagée comme nous l'avions annoncé samedi, ont commencé les exercices de circulation auxquels seront conviés à tour de rôle toutes les classes des écoles primaires de la ville.

De tout jeunes écoliers ont inauguré le circuit compliqué tracé à leur intention. Le capitaine Bieuler et le lieutenant Schwab, ainsi qu'un sous-officier de la police locale, dirigent ces « ébats » sous l'œil des institutrices.

On exige des élèves des petites classes qu'ils sachent au moins tenir leur droite quand ils circulent sur trottoir et qu'ils traversent convenablement les chaussées lorsqu'ils sont à pied et poussent une voiture d'enfant.

On saura la destination d'un beau bâtiment

Comme cela avait été suggéré par notre journal, la direction des travaux publics a fait apposer à l'entrée des salles de gymnastique de la Pierre-à-Mazel, une inscription en relief surmontée de l'aigle communal.

Maréchaussée en habit clair

Depuis lundi, les gendarmes de la police cantonale ont revêtu leurs uniformes d'été. Cela fera-t-il « sortir » définitivement le beau temps ?

Un motocycliste fait une chute

Hier, à 20 h. 50, un motocycliste a fait une chute à Vauxion, après avoir passé dans un trou laissé dans la chaussée par une fouille mal refermée. Il a été légèrement blessé. Les dégâts subis par sa machine sont importants.

Concert public

Voici le programme du concert public qui sera donné le soir mercredi, à 20 h., à l'ancien Osterwald par la Musique militaire, sous la direction de M. Gaston Reuille :

- 1. « Conseil fédéral Petitpierre », marche (St. Jaeggli); 2. « Obéron », ouverture, C.-M. Weber; 3. « Berceuse de Jocelyn », B. Godard (solo de trombone, soliste: M. A. Tritten); 4. « Cavatine du Barbier de Séville », Rossini (solo pour piston, soliste: M. N. Dido); 5. « Grande marche triomphale », Vanrenmortel; 6. « Parade des soldats de bois », L. Jessel; 7. « Marche finale ».

Neuchâtel va devenir « capitale de l'accordéon »

Les « Journées internationales de l'accordéon », qui se dérouleront à Neuchâtel les 1er, 2 et 3 juin, feront de cette ville, durant trois jours, une sorte de capitale de l'accordéon.

Les virtuoses les plus réputés de cet instrument, et les ensembles les plus connus dans le monde entier ont en effet tenu à participer aux diverses manifestations qui se dérouleront dans le cadre de ces journées. C'est dire la valeur artistique qu'auront les divers concerts prévus et l'intérêt que revêtiront les concours. C'est dire aussi l'éclat du cortège qui groupera les quelque 1000 participants annoncés et qui défilera dans les rues de la cité.

Un pavillon des prix, d'une richesse exceptionnelle, récompensera les solistes et les ensembles que le jury — présidé par M. Oehrlé, d'Interlaken, président de la Confédération internationale des accordéonistes — aura distingués.

Cette manifestation, qui est appelée à un grand retentissement, est placée sous le patronage du Conseil d'Etat neuchâtelois, de la ville de Neuchâtel et de plusieurs associations.

Au tribunal de police

C'est le juge Bertrand Houriet qui a présidé l'audience d'hier matin, assisté de M. A. Zimmermann, greffier substitut. On y traita quelques affaires de violations d'obligations d'entretien, dont le jugement interviendra à huitaine.

H. L., déjà condamné par défaut à 30 jours de prison pour une série de vols commis dans un restaurant de Neuchâtel où il était employé, a demandé le relief du jugement au moment où il fut arrêté au Tessin pour purger sa peine. De nouveau, il a jugé prudent de ne pas se présenter. On a appris entre temps qu'il avait commis en notre ville d'autres méfaits que ceux pour lesquels il a été puni. Le bruit court qu'avec le produit de ses vols, il va pouvoir ouvrir un magasin à Lucerne !

En attendant, en raison de son second défaut, H. L. est définitivement condamné à 30 jours d'emprisonnement et son signalement est diffusé dans tout le pays afin qu'on l'apprehende pour lui faire exécuter le solde de sa peine.

LA COUDRE

Une belle soirée
(c) Samedi soir, à la chapelle, un joli spectacle de chants et de productions a été donné par l'équipe des Joyeux compains. Un nombreux public avait rempli complètement la chapelle pour assister à un programme destiné à « faire rire et réjouir ».

Le Chœur mixte et un groupe d'enfants de l'école de dimanche ont prêté leur concours à cette manifestation.

VIGNOBLE

CHAMBRELIEN

Une villa cambriolée
Une villa appartenant à un industriel chaux-de-fonnier a été cambriolée la semaine dernière. C'est samedi, en se rendant en week-end, que l'industriel s'est rendu compte de la chose. La police cantonale a été assez heureuse pour identifier aussitôt l'auteur du cambriolage. Elle a retrouvé dans un magasin de la ville un objet d'une valeur de plusieurs centaines de francs — des jumelles — que le cambrioleur avait emporté. Celui-ci avait déjà été arrêté, dans le courant de la semaine, pour d'autres méfaits.

COLOMBIER

Modernisation des abattoirs
(c) Divers travaux de modernisation et de réfection ont été exécutés ces derniers mois, aux abattoirs.

Lundi, le Conseil communal a remis, aux maîtres-bouchers de la localité, les locaux rénovés et équipés de nouvelles installations.

CORTAILLOD

Noces d'or
(c) C'est entourés d'un grand nombre de parents et d'amis que M. et Mme Jean Mentha-Berger ont fêté, lundi soir, le cinquantième anniversaire de leur mariage.

M. Th. Gorgé, pasteur, M. Marcel Heuby, président du Conseil communal, et M. Edouard Colin, président des sociétés locales, apportèrent aux jubilaires les vœux de la paroisse, de la commune et des sociétés. M. Jules Rosselet, dont le talent de poète est bien connu chez nous, lut des vers charmants. La fanfare, sous la direction de M. Schaefer, et le Chœur d'hommes, sous la direction de M. Bach, donnèrent un concert très apprécié.

Fait à signaler, M. Gustave Schlegel, qui chantait avec le chœur, avait déjà chanté il y a cinquante ans lors du mariage des époux Mentha.

GRESSIER

Une subvention fédérale
Le Conseil fédéral a alloué au canton de Neuchâtel une subvention pour la construction d'un bâtiment rural au lieu dit « Les Hugues », sur la commune de Gressier.

CORCELLES CORMONDRÉCHE

Concert du chœur d'enfants « Chantemerle »
(c) C'est avec émotion que, chaque année, on assiste à la soirée donnée par le groupe vocal des petits chanteurs de la Côte. Il faudrait pouvoir commenter chaque numéro du programme donné dimanche soir dans notre grande salle, car tout a été très goûté et applaudi par un nombreux public.

Les chants d'ensemble de Bovey et Dalcroze, l'air populaire « La planteuse de choux » révéleront l'ampleur et la sonorité que peuvent atteindre des voix d'enfants sous la direction de M. Carlo Bolter. Les chants des petits sont délicieux; leurs gestes maladroits leur fraîcheur et les voix timides qui s'essayent en soi ont toujours beaucoup de succès.

Les grands — inaugurant leur nouveau costume — nous ont charmés dans une chanson du XVIIIe siècle toute de nuances et de précision, puis dans un air de Rameau, « Cocléto », un arrangement de C. Bolter fut bissé.

Deux jeunes solistes, aux voix bien timbrées, ont particulièrement obtenu la faveur du public.

Les petits danseurs Dany et Christiane agrémentèrent encore le concert de danses classiques sur des airs de Mozart. On ne saurait assez féliciter et remercier les animateurs de « Chantemerle » qui groupent des enfants de trois villages dans la même joie que dispensent musique et beauté.

LA BÉROCHE

Vente d'Eglise
(c) Elle a eu lieu dans le courant du mois en faveur des missions et des cloches, à la grande salle du bâtiment et a remporté un franc succès.

Naissances

Monsieur et Madame Henri RIVIER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Isabelle-Marie le 29 mai 1951

Clinique Beaumont, 40, rue du Bienné Débarcadère, Bienne

Monsieur et Madame Lucien MONNIER ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite

Josiane le 28 mai 1951

Peseux, rue Ernest-Roulet 1

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Rencontre de latinistes
La Société des études latines a été fondée à Paris en 1923, par M. Marouzeau, membre de l'Institut et professeur honoraire à la Sorbonne. Elle a pour objet de grouper les personnes qui s'intéressent au latin et qui désirent défendre cette branche importante de notre culture. En collaboration avec la Société française, travaille le Groupe romand constitué en 1932 et qui précisément tenait séance dimanche à la Chaux-de-Fonds.

Au nombre d'une quarantaine, ces latinistes ont été salués par M. John Nussbaum, professeur au Gymnase, organisateur de la réunion, puis, sous la direction de leur président, le chanoine A. Pittet, recteur du collège Saint-Michel à Fribourg, ils ont commencé leurs travaux. Deux communications du plus haut intérêt ont été présentées par M. R. Rard, professeur à l'Université de Neuchâtel, et l'abbé Dutoit, du collège Saint-Michel.

Le déjeuner a permis aux latinistes romands de se retrouver entre amis dans une atmosphère sympathique. Etaient là, le fondateur de la société française, M. Marouzeau, MM. Fabre et Cousin, professeurs aux facultés de Strasbourg et Besançon, M. Charles Favez, qui fut jadis professeur à la Chaux-de-Fonds et longtemps président du Groupe romand.

Après le congrès des invalides

Ce sont les membres de l'Association suisse des paralysés qui se sont réunis pour leur assemblée générale annuelle à la Maison-Monsieur dimanche dernier.

Cette assemblée avait été précédée, la veille, d'une réunion de chefs de groupes à l'hôtel de la Croix-Or.

Un automobiliste provoque un accident et prend la fuite

Lundi à 13 h. 25, un jeune Chaux-de-Fonnier, qui circulait en auto en direction du Noirmont par une pluie diluvienne, vit surgir dans un virage, une auto roulant en plein sur la gauche et qui fonçait sur lui. Vouloir éviter la collision certaine, il monta sur le talus et vint s'emboîter contre un arbre.

Sous la violence du choc, l'auto fut complètement démolie. Heureusement, le jeune Chaux-de-Fonnier qui était seul dans la voiture, n'a que quelques côtes cassées et une plaie à un genou. Il reçut les premiers soins du docteur du Noirmont puis fut transféré à la clinique Montbrillant. Quant à l'automobiliste fautif, il prit la fuite.

Arrestation d'un jeune voleur

La police cantonale a arrêté lundi dans la soirée, un jeune homme de 18 ans, auteur de plusieurs vols commis chez des commerçants de la place et remontant à trois ou quatre mois.

On n'est encore pas en mesure de dire si ce voleur faisait partie d'une bande organisée spécialisée dans ce genre de délit.

VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES

Un recours au Tribunal fédéral
(sp) On se souvient que dans sa dernière audience, la cour de cassation avait cassé, sur un point de droit, le jugement rendu contre L. D., des Verrières, condamné à 45 jours d'emprisonnement pour homicide par imprudence à la suite d'un accident de la circulation.

Nous apprenons que le ministère public s'est pourvu en nullité auprès du Tribunal fédéral contre la décision de la cour peulve neuchâteloise, dont la décision avait été prise par trois voix contre deux.

FLEURIER

Un samaritain à l'honneur
(c) Un samaritain fleurisien, M. Arthur Streuli, a reçu la médaille Henri Dunant à l'occasion de l'assemblée générale de l'Alliance suisse des samaritains qui s'est tenue samedi et dimanche à Brunnen et à laquelle assistait le secrétaire de la Croix-Rouge française.

Le 28 novembre, au matin, la population de Fleurier apprenait avec surprise, la répartition d'un fonctionnaire communal, A. G., officier d'état civil et proposé à la police des habitants. En même temps, le président de commune recevait du fuyard une lettre de démission.

Cette fugue, qui devait conduire G. à Lyon, puis à Lausanne et à Fribourg pour se terminer à l'avant-veille de Noël à Fleurier... n'aurait eu aucune suite si G. ne s'était rendu coupable de malversations.

En effet, en 1949 et 1950, il a détourné en sa qualité de fonctionnaire 3589 fr. 20 représentant des cotisations qu'il encaissait chez des employeurs pour la caisse de chômage et l'A.V.S. à partir de 1947, et 1945, il a l'année pour ses besoins personnels 2682 fr. 20 provenant de cotisations de membres de la Société de secours mutuels dont il était le caissier.

La commune de Fleurier a été dédommée par un prélèvement sur la caisse de retraite et les secours mutuels le seront à raison de remboursements mensuels de 50 francs, un premier acompte de 600 fr. leur étant parvenu à condition qu'ils ne déposassent pas de plainte.

L'interrogatoire du prévenu

C'est pour juger A. G. que le tribunal correctionnel du Val-de-Travers composé de MM. Ph. Mayor, président, Constant Jaquemot, de Couvet, Jean Frenel, de Travers, Juré, et Lucien Frasse, commissaires, a siégé mardi matin à l'hôtel de district de Môtiers, où M. Jean Colomb, procureur général, occupait le siège du ministère public.

A. G. a reconnu ses faits à l'audience préliminaire et était donc jugé sans administration de preuve. Il n'avait fait citer un membre de sa famille pour être entendu.

Selon le prévenu, la raison de ses actes délictueux provient d'une situation obérée depuis fort longtemps, que elle-même aux besoins excessifs du ménage. Au moment du départ de ses membres de sa famille ont payé pour 2400 fr. de dettes. Lui-même avait un traitement de 10,000 francs par année.

Réquisitoire et défense

Les faits étant admis, une seule question se pose pour le procureur: la durée de la peine à appliquer. Il y a des circonstances atténuantes, certes, mais aussi des circonstances aggravantes. G. était fonctionnaire, son manque de volonté fut évident, ses aveux ne furent pas complets dès le début, puisqu'il juge d'instruction qui l'interdit il déclara qu'il avait géré la caisse des secours mutuels sans avoir prélevé quoi que ce soit. Tenant compte de ces divers éléments, M. Colomb a requis 12 mois d'emprisonnement en laissant au tribunal la responsabilité de se prononcer sur le sursis.

Un mois d'emprisonnement avec sursis serait une peine suffisante pour la défense qui relève l'absence de plaintes, la réparation totale du dommage à la commune et partielle aux secours mutuels, et la qualité de petit fonctionnaire de l'inculpé.

Le jugement

Reconnu coupable d'abus de confiance pour un montant total de 6271 fr. 40, A. G. a été intentionnellement, En ce qui concerne son manque de volonté, on s'étonne qu'il ait fallu au coupable quelque vingt années pour équilibrer ses comptes. Les éléments sont suffisants pour le condamner à une peine assez sévère qui est fixée à dix mois d'emprisonnement. Le sursis, fixé à cinq ans, lui est accordé parce qu'il n'y a pas eu de plaintes, parce que les conditions pour une suspension de la peine sont remplies et parce qu'il y a lieu de considérer l'effort fait par sa famille pour le relever.

Quant aux frais judiciaires, ils ont été mis par 301 fr. à la charge du condamné.

Rédacteur responsable: R. Braichet Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

VAL-DE-RUZ

ENGOLLON

Assemblée générale
(c) Les citoyens de notre commune se sont réunis vendredi dernier sous la présidence de M. Jean-Départ Haussener.

Comptes de 1950. Ces comptes qui bouclent présentent un léger bénéfice après amortissement de 2000 fr. sur le compte d'attente: « Réfection des chemins », réfection effectuée en 1948. Les comptes de la forêt bouclent par un bénéfice net de 6444 fr. Les impôts ont rapporté 2634 fr. 05, après déduction de 896 fr. 50 pour frais de ménage et charges de famille (augmentation de 150 fr. environ par rapport à l'exercice précédent). Notons également que l'acquisition de matériel de défense contre l'incendie figure dans ce compte pour 1361 fr. 45. Enfin, le chapitre « Service de l'électricité » présente 1733 fr. 03 aux recettes et 1081 fr. 25 aux dépenses, soit un bénéfice de 651 fr. 81.

Au nom des vérificateurs, M. André Aeschlimann proposait l'adoption de ces comptes avec remerciements au Conseil communal et au caissier, ce qui est fait sans opposition.

Nominations. — Sont réélus: MM. Jean-Claude Haussener, président; Jean Ruchti, vice-président; André Aeschlimann, secrétaire.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Bientôt les 50,000
En date du 30 avril, la ville de Bienne comptait 49,310 habitants. L'accroissement pour 1950 a été de 127 personnes. Il est moindre que les années précédentes.

GRANDSON

Réception des musiciens
(c) Le corps de musique, rentrant dimanche soir du concours cantonal de Montreux, a été reçu par les autorités, le concerta des sociétés locales et une grande affluente de population.

Nos musiciens se sont distingués en obtenant deux lauriers or, avec 46 points sur un maximum de 50.

MORAT

Un chalet cambriolé
(sp) Le chalet de week-end appartenant à M. Losinger, à Greng, près de Morat, a été cambriolé. Des vitres furent d'abord brisées et un inconnu s'introduisit dans l'habitation, où il demeura deux jours, se restaurant à loisir. Il a emporté en s'en allant pour 200 fr. de vêtements.

La police de sûreté s'est immédiatement occupée de l'affaire et a identifié le malfaiteur, un évadé d'un institut de relèvement du canton de Berne.

A LA FRONTIÈRE

Les candidats aux élections dans le département du Jura

Liste R.G.R.: tête de liste: M. Edgar Faure, député sortant, ministre du Budget.

Liste M.R.P.: tête de liste: M. Charles Viatte, député sortant.

Liste R.P.F.: M. Poux, maire et conseiller général d'Arbois; M. Bonotaux, député départemental du rassemblement à Dole; M. Duverne, pharmacien à Saint-Claude.

Liste socialiste S.F.I.O.: M. André Socié, maire et conseiller général de Champagnolle.

Champagnolle: tête de liste: M. Barthélémy, député sortant.

PONTARLIER

Moto contre camion
Une moto, pilotée par M. René Tuailon, 25 ans, roulait dans la Grand-Rue, en direction du pont des Augustins. Dans l'autre sens, venait un camion qui, arrivé le premier à la place Saint-Bénéigne, tourna pour s'engager sur la place. La moto percuta le flanc droit du camion avec une extrême violence.

Le motcycliste fut projeté à terre, où il resta inanimé; son épouse, qui avait pris place sur le siège arrière, gisait à quelques mètres. Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital, le mari souffrant d'une fracture du crâne, sa femme atteinte plus légèrement.

Le tribunal correctionnel du Val-de-Travers a condamné hier un fonctionnaire communal de Fleurier

réé depuis fort longtemps, que elle-même aux besoins excessifs du ménage. Au moment du départ de ses membres de sa famille ont payé pour 2400 fr. de dettes. Lui-même avait un traitement de 10,000 francs par année.

Les faits étant admis, une seule question se pose pour le procureur: la durée de la peine à appliquer. Il y a des circonstances atténuantes, certes, mais aussi des circonstances aggravantes. G. était fonctionnaire, son manque de volonté fut évident, ses aveux ne furent pas complets dès le début, puisqu'il juge d'instruction qui l'interdit il déclara qu'il avait géré la caisse des secours mutuels sans avoir prélevé quoi que ce soit. Tenant compte de ces divers éléments, M. Colomb a requis 12 mois d'emprisonnement en laissant au tribunal la responsabilité de se prononcer sur le sursis.

Un mois d'emprisonnement avec sursis serait une peine suffisante pour la défense qui relève l'absence de plaintes, la réparation totale du dommage à la commune et partielle aux secours mutuels, et la qualité de petit fonctionnaire de l'inculpé.

Le jugement
Reconnu coupable d'abus de confiance pour un montant total de 6271 fr. 40, A. G. a été intentionnellement, En ce qui concerne son manque de volonté, on s'étonne qu'il ait fallu au coupable quelque vingt années pour équilibrer ses comptes. Les éléments sont suffisants pour le condamner à une peine assez sévère qui est fixée à dix mois d'emprisonnement. Le sursis, fixé à cinq ans, lui est accordé parce qu'il n'y a pas eu de plaintes, parce que les conditions pour une suspension de la peine sont remplies et parce qu'il y a lieu de considérer l'effort fait par sa famille pour le relever.

Quant aux frais judiciaires, ils ont été mis par 301 fr. à la charge du condamné.

JURA BERNOIS

Le Jura revendique un siège de conseiller fédéral

On nous écrit :
Depuis que le « Démocrate » tenta de lancer la candidature de Virgile Rosset, les Jurassiens s'abstinent de revendiquer un siège au Conseil fédéral. Le semblant d'avoir pris leur parti d'un système consistant à nommer un Bernois en permanence, mais à le choisir dans l'ancien canton. Le Jura n'ayant pas la possibilité de se mettre sur les rangs lorsqu'un siège romand est à repourvoir, il est donc écarté systématiquement du gouvernement fédéral.

Depuis que l'existence du peuple jurassien a été reconnue constitutionnellement, cette situation paraît plus anormale encore. Le canton de Neuchâtel, avec une population semblable à la nôtre, a donné 5 conseillers fédéraux depuis 1848. Il en a tiré des avantages moraux et matériels incontestables. Le Jura aurait pu, lui aussi, revendiquer des sièges avec succès, s'il avait été admis à représenter la Suisse romande. Son appartenance au canton de Berne l'en a seule empêché jusqu'ici.

Le Jura a par contre le droit de revendiquer un siège bernois. Depuis 103 ans, le canton auquel nous appartenons occupe un siège au Conseil fédéral, et jamais un Jurassien n'a été choisi. Nous aurions dû, en toute équité, détenir ce siège pendant 15 ou 20 ans.

Actuellement, une occasion unique se présente au Jura pour faire valoir une revendication de principe qui, à l'avenir, pourra peut-être faire aboutir une candidature jurassienne. Depuis le départ de M. Celio, il n'y a plus que deux latins au gouvernement fédéral (M.M. Petitpierre et Rubattel), ce qui ne suffit pas à équilibrer parfaitement les divers éléments ethniques de la Confédération. Or, par surcroît, un canton romand, celui du Valais, a envoyé siéger sous la coupole un conseiller fédéral appartenant à sa minorité allemande! Le canton de Berne a donc une occasion unique d'en faire de même et de nommer un candidat appartenant à sa minorité française, ce qui rétablirait un juste équilibre, tout en donnant satisfaction au Jura.

VALLÉE DE LA BROYE

Le vignoble broyard

<